



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne  
n° 2023-027  
Département des Alpes-Maritimes**

**SEANCE DU : MERCREDI 12 AVRIL 2023**

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 27  
Présents : 19  
Représentés : 8  
Absent : 0  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :  
**06/04/2023**

Date d'affichage :  
**06/04/2023**

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Pierre LARA, Mesdames Marie-Françoise EL HEFNAOUI et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, Adrien VIVES, Marc VAN WAYENBERGE, Alberto DE FARIA, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC, Marc ERETEO et Mesdames Angélique CHATAIN, Valérie PELLERIN, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Claudette GALLET et Augusta ROUQUIER.

**REPRESENTES** : Madame Marie AMMIRATI (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Madame Fabienne MANZONE (Pouvoir à Monsieur Franck OLIVIER), Madame Marie-France LOUET (Pouvoir à Monsieur Thibault DESOMBRE), Madame Sandra NIRANI (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE), Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL), Madame Michèle OTTOMBRE-BORSONI (Pouvoir à Madame Augusta ROUQUIER), Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Madame Angélique CHATAIN), Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Madame Valérie PELLERIN).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Franck OLIVIER.

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Françoise EL HEFNAOUI.

**OBJET : Adoption du Projet culturel scientifique éducatif et social de la commune pour la période 2023-2026.**

Depuis 2011, le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) est une pièce obligatoire pour tout dossier de demande de financement lié à une bibliothèque et adressé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le PCSES est un outil de gouvernance et de pilotage stratégique d'une bibliothèque. Il détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement pour une période donnée.

.../...

AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_027-DE  
Reçu le 13/04/2023  
Publié le 13/04/2023

Le PCSES est par définition :

- Un projet culturel : les bibliothèques prennent en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics,
- Un projet scientifique : les bibliothèques participent à des réseaux et développent des activités scientifiques,
- Un projet éducatif : les bibliothèques offrent un accès à l'information et à la connaissance et travaillent avec les acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle,
- Un projet social : les bibliothèques répondent aux besoins de la population d'un territoire et mènent des actions en concertation avec les acteurs des domaines sociaux et socio-culturels.

Plus concrètement, on y trouve un état des lieux de la bibliothèque et de l'environnement dans lequel elle s'inscrit, puis le descriptif des actions prioritaires et des moyens mis en œuvre pour y parvenir dans le cadre de la future médiathèque Simone Raybaud qui verra le jour dans l'Espace Terre de Siagne début 2024.

Ce PCSES est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois entre le comité de pilotage mis en œuvre, composé d'élus, de la bibliothécaire et d'agents administratifs de la commune, et la médiathèque départementale.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ADOPTER**, le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la commune pour la période 2023-2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>*

*Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.*

Pour Copie Conforme,  
Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :

AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_027-DE

Reçu le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023



SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

# PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL

2023-2026



## **ESPACE TERRE DE SIAGNE**

*Médiathèque Simone RAYBAUD*

Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne

5 rue de la République – 06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

[mairie@saintcezairesursiagne.fr](mailto:mairie@saintcezairesursiagne.fr)

<https://www.saintcezairesursiagne.fr>

## Préambule

Un projet d'équipement municipal polyvalent a vu le jour sous l'ancienne municipalité : construction d'un lieu mixte de pratique sportive et artistique comprenant une grande salle polyvalente, des salles de musique, d'arts plastiques, de danse ainsi qu'un dojo et un espace convivial extérieur.

La bibliothèque municipale se trouvant au centre du village, la localisation géographique était pertinente et le projet n'incluait donc pas le volet lecture publique.

En 2020, la nouvelle municipalité a souhaité réorienter ce nouveau bâtiment en redéfinissant ses objectifs et ses missions. Le projet, en phase APD, a été repris par le maître d'œuvre afin de tenir compte de l'évolution de la commande.

La volonté politique de créer un centre culturel polyvalent, véritable tiers-lieu de la commune, a mis en évidence la place de la bibliothèque municipale dans ce nouvel équipement public qui sera livré début 2024 : *l'Espace Terre de Siagne*.

La mairie s'est donné un temps de réflexion supplémentaire pour établir ce programme culturel, scientifique, éducatif et social et optimiser les espaces intérieurs afin d'y intégrer les nouveaux usages de la future **médiathèque**.

Le projet a fait l'objet d'une séance de démocratie participative en impliquant l'assemblée des citoyens « comment faire vivre durablement l'Espace Terre de Siagne » et a été conçu avec un comité de pilotage composé d'élus et de notre bibliothécaire.

*Entrée de la future Médiathèque*



# SOMMAIRE

## 1<sup>ère</sup> PARTIE – LE CONTEXTE

<b>1. L'état des lieux</b>	<b>3</b>
1.1 La commune et son environnement	
1.2 La politique culturelle communale	
<b>2. Diagnostic de la bibliothèque municipale</b>	<b>15</b>
2.1 Etat des lieux de la bibliothèque aujourd'hui	
2.2 Le diagnostic critique	
2.3 Synthèse – analyse critique	
2.4 Quelques comparaisons	
2.5 Bilan	

## 2<sup>ème</sup> PARTIE – LE PROJET 27

### Introduction

1. Les enjeux, la vision de la médiathèque cœur de vie de l'Espace culturel
2. Les objectifs pour l'Espace Terre de Siagne
3. Les axes de travail de la médiathèque Simone Raybaud
4. Les actions déployées pour chaque axe de travail
5. Les objectifs et moyens mobilisés
6. Le calendrier prévisionnel
7. Les modalités d'évaluation

## CONCLUSION 60



# 1ère PARTIE – LE CONTEXTE

## Etat des lieux

### 1.1 La commune et son environnement

#### 1.1.1 La population

*(source INSEE, recensement 2017, et Analyse des besoins sociaux 2022)*

Notre village médiéval de 4028 habitants a une évolution démographique constante. La population est composée majoritairement de couple avec (28%) ou sans enfants (34%). Nous comptons 77% actifs et 23% inactifs décomposés comme suit :

- 7,3% de la population ont entre 20 et 29 ans
- 40,2% de la population sont des adultes entre 30 et 59 ans.
- 22,1% de la population ont entre 60 ans et 74 ans.
- 8,5% de la population ont 75 ans et plus
- 22% de la population ont moins de 20 ans.

Les habitants sont en majorité des propriétaires de résidences principales. Plus de 40% de la population a un niveau d'études CAP/ BEP / BAC et 30% de niveau BAC +.

#### 1.1.2 L'économie locale

La commune compte une vingtaine de commerces au centre du village (alimentaires, bar, restaurants, autres), des agriculteurs locaux (maraîcher bio, apiculteur, éleveurs, horticulteur...), une vingtaine de société de services aux particuliers et aux entreprises et une trentaine d'artisans tout corps de métiers.

A l'entrée du village, la zone d'activité des Hauts de Grasse accueille une douzaine d'usine de parfumerie et d'arômes (Grasse : capitale mondiale de la parfumerie, patrimoine mondiale de l'Unesco) ainsi que des dizaines d'entreprises diversifiées (salle de sport, restauration, matériel spécialisé...)

La commune a une saine attractivité économique : création d'entreprises diverses, agrandissement de la zone d'activité, ouverture de commerces (Carrefour contact, agences immobilières...), de loisirs (accrobranche, VTT, salle de sports).

L'augmentation et la diversité des commerces et services proposés aux habitants, ces dernières années, ont rendu la commune de plus en plus attrayante tant pour sa population que pour ses visiteurs.

# LE CONTEXTE

## Etat des lieux

### 1.1.3. Le patrimoine et le tourisme

#### ***Le patrimoine***

Le patrimoine de Saint Cézaire sur Siagne est riche et varié.

Principaux éléments remarquables : un patrimoine préhistorique (grottes habitées) et néolithique (une dizaine de tumuli abritant des tombes dont plusieurs sont classées), des camps fortifiés, de rares vestiges de l'époque romaine et gallo-romaine (un beau sarcophage du IV<sup>e</sup> s), une église romane classée du XIII<sup>e</sup> s « Notre Dame de Sardaigne », un village médiéval avec un château devenu Hôtel de Ville et dont l'origine est située entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, un bel ensemble de puits (puits de la Vierge) dont quatre sont couverts, dont les premiers ont été construits au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et le dernier au XIX<sup>e</sup>, l'église du XVIII<sup>e</sup> contenant du mobilier inscrit, un bélier hydraulique et deux lavoirs du XIX<sup>e</sup>.

Sur le plan urbanistique, un nouveau périmètre des abords est en cours d'élaboration avec l'architecte des Bâtiments de France afin de protéger l'église romane Notre Dame de Sardaigne tout en permettant l'évolution du village.

Bien d'autres éléments du patrimoine vernaculaire sont disséminés sur le territoire : oratoires et puits, ponts sur la Siagne, lavoirs, fontaines, restanques, bories, ruines de moulins et de papeterie en bordure de Siagne.

Le patrimoine immatériel a aussi son importance : fêtes votives, recettes de cuisine, production d'huile d'olive réputée, savoir-faire artisanaux...

#### ***Lieux à visiter***

- ❖ Le village médiéval : portes d'enceinte, places et ruelles, maisons, hôtel de Villeneuve (mairie), église, fontaines, lavoirs, château d'eau, point de vue sur la Siagne,
- ❖ L'église romane Notre Dame de Sardaigne (XII<sup>e</sup> siècle), inscrite aux monuments historiques, son sarcophage et ses statuts de saints du XVII<sup>e</sup> siècle classés monuments historiques,
- ❖ Ses places ombragées et ses jardins publics,
- ❖ Les Puits de la Vierge et du Chautard,
- ❖ La grotte de Saint-Cézaire et son parc sportif et ludique.

# LE CONTEXTE

## Etat des lieux

### *Le tourisme*

Notre village accueille les touristes français comme étrangers, toute l'année et plus particulièrement l'été, attirés par la quiétude de ses places ombragées, ses marchés provençaux de produits locaux et artisanaux, son patrimoine architectural et vernaculaire, ses manifestations et animations culturelles, ainsi que par les gorges de la Siagne.

#### Hébergements

La commune compte une vingtaine de lieux d'hébergement en location saisonnières et chambres d'hôtes. Beaucoup de particuliers louent leurs maisons quelques semaines à la saison estivale.

#### Restaurants et bars

Le village compte 3 bars et 3 restaurants au centre du village, 2 restaurants en dehors du village ainsi que 2 food trucks.

#### Transports

L'aéroport de Nice se trouve à 50 minutes du village, la gare de Cannes à 30 minutes. 2 taxis sont présents sur la commune et une ligne de bus dessert le village vers la ville la plus proche, Grasse.

#### Loisirs

De nombreuses activités de plein air ou en salle sont possibles sur le vaste territoire de la commune :

- Randonnées (sentiers balisés), Vélo (location vélos électriques), Accrobranche
- Tennis, Football, Athlétisme, Tir à l'arc, Pétanque
- Escalade, Sports de rivière
- Equitation
- Chasse, Pêche

D'autres activités en salle sont proposées : Danse, Yoga ; Karaté/judo, Stretching...

Des nombreuses festivités et événements sont organisés toute l'année par la commune : festivals musicaux, bals et animations musicales, théâtre, cinéma, fêtes médiévales et traditionnelles...

# LE CONTEXTE

## Etat des lieux

### 1.1.4 La vie associative

Le village est riche de sa vie associative, représentée par une soixantaine d'associations sportives, culturelles, festives, sociales, commémoratives :

#### **Culture et divertissement**

1. A TOUT CHŒUR : Chant choral ouvert à tous
2. CEZ'ARTS ASSOCIATION : Sorties culturelles-conférences – musées
3. LA VIELLE DANS TOUS SES ETATS : musique
4. LES GUITARES DE LA SIAGNE : musique
5. SAINT CEZAIRE JAZZ FESTIVAL : musique
6. CLUB PHOTO : Sorties photos, expositions, échanges d'idées, Festifoto
7. THEATRE A LA SOURCE : Cours de théâtre
8. ZIKATAACK : Promotion des groupes de musique locaux
9. HAPPY ENGLISH HOUR : cours d'anglais
10. ETC EN TOUTE CONSCIENCE : Toute activité relative à l'éveil des consciences
11. CLUB RURAL DE L'AMITIE : Multiples activités-voyages pour le 3e âge et plus
12. SUS LEI DRAIO DOU PROVENCAU : langue provençale
13. La passerelle des arts : associations d'artistes pour exposition à l'écrin des arts

#### **Plein air**

21. AMICALE BOULISTE : pétanque
22. ASS° CHASSE : chasse
23. BOULE DE NEIGE : Pratique du ski alpin
24. CLUB des PÊCHEURS : pêche
25. EQUITATION : centre équestre
26. Les cavaliers de la Siagne
27. Les cavaliers de Saint Cézaire
28. FOOTBALL Entente Sportive de Haute Siagne
29. RANDONNEES Trotte sentiers de la Siagne
30. SOW SPORT : Pratique familiale de l'athlétisme
31. ASTL TENNIS
32. LA COMPAGNIE D'ARC

#### **Bouger**

14. CLAUDIA DANSE EXPRESSION : Cours danse jazz-classique
15. MMA FITNESS : Salle de sport, musculation, gym, cours collectifs...
16. VITAFORM06 : divers sports de remise en forme
17. JUDO : sport de combat
18. KARATE : sport de combat
19. DIPPY COUNTRY : Danse country
20. DANSE EN COUPLE : danse de salon

#### **Se détendre**

33. ANAHATA : yoga, chant...
34. ASS° SOPHROLOGIE RELAX
35. LE ROSSIGNOL ZEN : Yoga-Qi-cong
36. YOGA

#### **S'investir**

44. AEEM : Association pour l'enseignement des enfants malades
45. AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
46. ASS° CANAL DE LA SIAGNE : Protection du canal de la Siagne
47. COMITE DES FETES : Animation et tradition
48. ESPACE : Défense de l'environnement
49. INITIATIVES EN SIAGNE : Organisation Arts en Siagne, vide grenier, marché de Noël...
50. LES FIGANASSES : Bourses aux jouets, vêtements, livres, articles de sport...
51. LES PARENTS DE SAINT CE : association de Parents d'élèves
52. MONTAGN' HABITS : solidarité
53. UNIS-VERTS EN JOIE : Écologie et biodiversité
54. UNE VOIX POUR ELLES : défense des femmes

#### **Agriculture-Nature**

37. C.C.F.F : Surveillance du territoire-incendies
38. COOPERATIVE OLEICOLE : huile d'olive
39. C.U.M.A : Prêt de matériel agricole
40. SYNDICAT AGRICOLE
41. TERRE DE SOLEIL : Refuge et Ferme pédagogique
42. CUL DE SAC : Promouvoir culture et solidarité en lien avec l'agriculture
43. RATATOUILLE : Jardins partagés

#### **Divers**

55. BARJO TEAM PAM BOUM : Motos anciennes
56. CERCLE DE L'AVENIR
57. LES 6 JOURS : motards
58. MILLE et UNE MAINS : Écrivain public
59. SOUVENIR FRANCAIS UNC : anciens combattants

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

#### 1.1.5 Les services publics

**Les services municipaux** comptent 45 agents répartis sur plusieurs services : administratifs, services techniques, police municipale, restauration scolaire et agents techniques maternelles (ATSEM), une bibliothèque municipale.

**Le Centre Communal d'Action Sociale** est au service d'une centaine de personnes : chômeurs, public RSA, publics empêchés, public en demande d'accompagnements de démarches administratives informatisées, logement...

**L'école communale** compte 320 élèves entre 3 et 10 ans (année 2021-2022).

Environ 200 collégiens et 150 lycéens sont inscrits dans les établissements secondaires des communes limitrophes. Plus d'une cinquantaine d'étudiants sont domiciliés sur la commune.

**La communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** a la compétence petite enfance, jeunesse et sports et dispose d'une antenne et de locaux dans le village : crèche, Relais Assistantes Maternelles (RAM), centre de loisirs, éducation sportive et éducation artistique et culturelle.

Une convention de développement de la lecture publique entre le département et notre commune est en cours pour la période 2022-2025, permettant à notre **Bibliothèque municipale** de développer des actions en partenariat avec la médiathèque départementale.

La commune accueille également dans ses locaux, **le conservatoire départemental de musique** où 80 élèves environ (adultes et enfants) pratiquent l'éveil musical, le solfège, et diverses pratiques instrumentales chaque année. La coopération entre le conservatoire et la commune est en pleine expansion, de nombreuses actions communes sont envisagées.

# LE CONTEXTE

## Etat des lieux

### 1.2 La politique culturelle municipale

La politique municipale en matière de culture, de patrimoine, d'éducation et de lien social se traduit par de multiples actions, certaines déjà en cours de réalisation et d'autres qui le seront d'ici la fin du mandat.

En effet, l'équipe municipale en place souhaite une culture qui parle à tous, qui crée du lien autour de la beauté, du rêve, de la découverte d'artistes. Cette culture qui doit nourrir notre réflexion, notre vie intérieure, qui doit apaiser, combler nos attentes et qui doit savoir être aussi joyeuse et festive.

#### 1.2.1 Les actions concernant le patrimoine

La commune possède quatre sites remarquables : les puits de la Vierge et de Chautard, la chapelle Notre-Dame de Sardaigne, la Grotte de Saint-Cézaire et les gorges de la Siagne, classées site Natura 2000. Ces 4 sites font l'objet d'une attention toute particulière. Dans l'optique de permettre ou d'améliorer l'accès à la population, afin de sensibiliser au patrimoine local et à son histoire, la municipalité a engagé des travaux de restauration afin de mettre en valeur ce patrimoine historique.

- **Les Puits de la Vierge et de Chautard** : Le territoire de Saint-Cézaire-sur-Siagne compte un grand nombre de puits, dont les plus connus sont « les puits de la Vierge » identifiés dans les textes dès 1505 et cadastrés depuis 1820. Les « puits de Chautard » apparaissent dans les actes notariés en 1727. En pierres de taille maçonnées, certains sont couverts, d'autres non.



Actuellement fermés au public du fait de leur fragilité et au terrain inondable sur lequel ils sont bâtis, leur restauration a débuté et l'aménagement et la mise en valeur du site est programmée afin de rouvrir ce lieu à la visite et de sauvegarder ce patrimoine vernaculaire. Deux phases de travaux sont prévues : la restauration et la mise en sécurité des puits en 2022, puis les aménagements paysagers permettant l'ouverture au public en 2023.

- **La chapelle Notre-Dame de Sardaigne et ses abords** :



-  
-

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

Eglise médiévale de style roman construite au XIII<sup>ème</sup> siècle, elle est inscrite aux Monuments Historiques. Via un audit réalisé par les Architectes des Bâtiments de France, il a été révélé certaines fragilités qui nécessitent des travaux de restauration. Ces travaux comprennent la restauration de la toiture, de l'intérieur de la chapelle, la restauration du mur de l'entrée du cimetière, la restauration du tombeau de Jacques Arnaud (bienfaiteur du village) et certains aménagements paysagers destinés à mettre en valeur la chapelle et son histoire. La chapelle fait actuellement partie d'un projet « Itinera Romanica » initié par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, qui consistera en un itinéraire du patrimoine roman transfrontalier permettant d'en appréhender toute la richesse ; elle en fera partie intégrante. Cet itinéraire sera accessible aux personnes en situation de handicap.

- **La grotte de St-Cézaire** : Découverte le 16 juin 1890 par un agriculteur qui entrevoit un trou en défrichant son champ. En creusant davantage, un gouffre est apparu... Des escaliers seront aménagés pour ouvrir la grotte aux visiteurs. En 1920, le film Phroso de Charles Vanel tourné notamment dans la grotte participe à sa renommée. Sa mise en lumière par de puissants projecteurs révèle la transparence des cristallisations. Après 6 années de fermeture, la grotte rouvrira en 1946 pour le plus grand plaisir des visiteurs qui apprécient ce site unique dans les Alpes Maritimes. Son parc accueille également un sentier découverte, un parc accrobranche et autres activités ludiques et de pleine nature.



- **Les Gorges de la Siagne** : Site remarquable de notre patrimoine naturel, les Gorges de la Siagne sont un site classé Natura 2000. Les communes limitrophes, dont Saint-Cézaire-sur-Siagne, ont un partenariat afin de veiller à la préservation du site et du respect des lieux par la population. Les Gorges de la Siagne font régulièrement l'objet de visites et événements culturels et scientifique. En témoigne la récente exposition photo et la conférence ouverte à tous, par l'association « PACA pour demain », sur le thème de « L'eau : quels enjeux pour le vivant ? ». La culture scientifique du lieu est également entretenue par Natura 2000 qui y fait régulièrement des audits de la faune et de la flore, avec des présentations des résultats obtenus.



## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

- Les Architectes des Bâtiments de France mènent actuellement une étude sur les **dolmens** de notre commune et une **rénovation des calvaires et oratoires** est prévue en lien avec la conservatrice des antiquités du Département
- **Une signalétique est en cours de finalisation** et sera installée sur les lieux historiques de Saint-Cézaire, permettant de retracer l'histoire de la commune au fil des siècles. Ce projet comprend également un hommage à Antoine Cresp, marin du village, qui a participé à l'Indépendance des États-Unis lors de la signature de la reddition des Anglais, aux côtés du marquis de La Fayette, de Rochambeau et de George Washington.
- **Une mission patrimoniale de collecte de la mémoire du village** : Dans un souci de préservation historique, elle est assurée par une anthropologue du village qui numérise documents et photos et recueille les souvenirs des anciens. Dans une deuxième phase, elle synthétisera les données en un ensemble cohérent sur les us et coutumes et la « petite » histoire de notre village. Des documents et images seront mis en scène.
- **La présence d'un moulin oléicole** : notre commune est le lieu d'implantation d'une coopérative agricole d'huile d'olive ; le moulin présent sur le territoire en permet la fabrication. Un des membres de la coopérative a d'ailleurs remporté en 2022 une médaille d'or pour son huile d'olive au concours général agricole de Paris. Un projet de construction d'un nouveau moulin, plus grand, plus spacieux et surtout plus fonctionnel, est prévu pour 2023 et permettra alors la mise en place d'animations culturelles sur la fabrication d'huile d'olive et l'histoire méditerranéenne de la culture de l'olivier en lien avec la bibliothèque.

#### 1.2.2 Les actions concernant l'éducation

La commune est engagée dans l'éducation de nos enfants via des actions à école et des partenariats avec des institutions extérieures.

- **Education de nos écoliers grâce à un programme d'animations** : la commune finance pour plus de 39.000 € chaque année des projets éducatifs pour le groupe scolaire maternelle et élémentaire (320 enfants) : projets de classe, sorties vers les musées ou les sites naturels, au théâtre...  
*Exemple : création d'un jardin à papillons avec la collaboration de l'association « Paca pour demain » et des services techniques communaux.*
- **Un partenariat avec le Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes** : notre commune est partenaire du Conservatoire depuis sa création. Ce conservatoire itinérant permet l'éducation musicale et l'initiation instrumentale des enfants jusqu'au 2e cycle inclus. Saint-Cézaire a longtemps été le premier centre de pratique musicale. Actuellement, une soixantaine d'enfants et d'adultes sont inscrits, pérennisant la forte tradition musicale de notre village.
- En collaboration avec le SMED, **la commune est partenaire de la démarche 0 déchets** : un ensemble de pratiques que l'on peut mettre en place pour réduire les déchets (emballages, plastiques, produits à usage unique...) et le gaspillage (des objets, des ressources, alimentaire...).

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

- **Projet de construction d'une cuisine centrale, avec proposition de plats bio en circuit court** : Trois communes environnantes ont décidé de s'associer avec Saint-Cézaire-sur-Siagne en vue de la construction d'une cuisine centrale et collective, permettant l'acheminement de plats en liaison chaude vers nos cantines scolaires, les crèches et le portage de repas à domicile. A cette occasion, la volonté est de privilégier les aliments et ingrédients locaux, de favoriser l'alimentation bio ou raisonnée. En proposant une alimentation plus saine aux écoliers, couplée à un programme de sensibilisation sur la qualité de l'alimentation et des circuits courts, une réelle éducation à la perception de ce type d'alimentation sera possible. C'est une réflexion élargie qui s'inscrit dans la réflexion autour de l'alimentation durable et trouve sa place dans le nouveau PAT (Projet Alimentaire de Territoire) du Pays de Grasse.
- La commune dispose de l'agrément « **organisme de service civique** ». Elle accueille ainsi depuis 2021, des jeunes volontaires de 17 à 25 ans autour de 9 missions de 6 à 8 mois encadrées par des tuteurs dans les domaines de la culture et du tourisme, de l'éducation, du développement durable...

#### 1.2.3. Les actions culturelles et scientifiques

De nombreuses actions sont déployées, en partenariat avec différentes institutions et structures, afin d'apporter aux Saint-Cézariens une offre complète en matière d'ouverture culturelle, scientifique et sociale. Avec comme projet phare l'ouverture d'un centre culturel polyvalent, malgré aucun schéma directeur élaboré du fait de la taille de la commune, la municipalité fourmille d'idées afin de rendre la culture et la réflexion accessibles au plus grand nombre, par des projets communaux et via l'appui de nos différents partenaires : associations, intercommunalité, conseil départemental, parc naturel régional, DRAC, ...

#### **Parmi les actions culturelles :**

- **Notre bibliothèque municipale** : elle fournit à tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture, mais également un espace public de rencontre, de confrontation et de débat citoyen. La bibliothèque propose également des événements littéraires, tels que le festival « Des histoires dans mon biberon » à destination des plus jeunes : animations autour du livre et de la lecture pour les 0-6 ans comme le tapis de lecture, les kamishibaïs, un spectacle de conte.... Elle participe aux événements culturels comme le printemps des poètes, partir en livre, la fête de la science... Elle accueille des volontaires en service civique pour des missions d'animation culture et loisirs autour de la bibliothèque.
- **La mise en place d'une bibliothèque de rue** : il s'agit d'une étagère de livres en libre-service présente dans l'espace public, permettant le partage entre les habitants.
- **Les manifestations et événements culturels au village**, organisées par la commune mais également par les associations du village : un programme riche et varié. Une chorale, des sorties culturelles, de l'éveil musical, du théâtre, de la danse, de l'apprentissage de langues, des voyages, des pratiques artistiques, ... Ces associations organisent de multiples événements tout au long de l'année, permettant le dynamisme culturel de la commune. Nous pouvons citer la fête patronale de la Saint-Ferréol, les Médiévales, la journée de la « ruée vers l'art », le cinéma itinérant, le festival de jazz « Festijazz » qui propose master classes et concerts, des concerts de musique classique et de tous horizons (variété, rock...) à travers le festival « Cez'air de musique » ou des soirées Estivales organisées par le département des Alpes-Maritimes.

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

- **Les Micro folies (Partenariat avec CPAG – CD06) :**  
Coordonnée par La Villette avec le soutien du Ministère de la Culture, une Micro-Folie est un Musée numérique qui présente, en très haute définition, les chefs d'œuvres de 12 grandes institutions culturelles nationales. La Micro-Folie nous invite à découvrir les œuvres au travers d'outils interactifs et innovants. Une Micro-Folie Mobile permet d'apporter les chefs d'œuvres nationaux au plus près des habitants d'un territoire. Ce dispositif mobile crée un espace culturel itinérant, ludique et accessible à tous. Le projet d'accueil d'une micro folie est en cours de montage. Il sera accueilli dans notre centre culturel Espace Terre de Siagne.
- **Une nouvelle salle dédiée aux associations et activités culturelles** sur le site RIVIERA. Cette ancienne résidence seniors d'environ 300 chambres jusqu'en 1990, est aujourd'hui une friche. Ce site est en cours de réhabilitation. Il comprendra des logements, des appart'hôtels, des commerces, des services publics, une maison des producteurs ... Il a également été prévu un espace de 200m<sup>2</sup> dédié aux associations et événements culturels, afin d'amener ce type d'activité directement chez les habitants de ce nouveau quartier (excentré du centre-village).

### Parmi les actions scientifiques :

- **Le centre de soins de la faune sauvage, géré par l'association PACA pour demain :** ce lieu, unique dans les Alpes-Maritimes, permet le sauvetage de la faune en lui prodiguant des soins et en procédant à des lâchers d'animaux lorsqu'ils sont aptes à retrouver leur liberté. Ce centre, installé dans des locaux communaux, bénéficie de conditions avantageuses en échange d'événements et manifestations à caractère scientifique pour la commune. Ainsi, nous pouvons lister une restitution de l'étude de la population communale de pigeons, mais également une exposition avec conférence sur le thème de l'eau, favorisant l'intelligence collective. Une animation « Week-end de la biodiversité » est également prévue, permettant de rassembler différents acteurs, de créer une fresque du climat et de la biodiversité sensibilisant ainsi la population à ce sujet. Tous ces événements sont ouverts à tous et favorisent la réflexion sur de grands enjeux environnementaux, domaine d'action de l'association PACA pour demain. Animations scientifiques et pédagogiques permettent la sensibilisation à ces sujets d'actualité.
- **Le lancement de la fête de la science :** événement national organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2022 à Saint-Cézaire-sur-Siagne, et suite à son succès, la fête de la science sera reconduite annuellement en respectant les thèmes votés chaque année. Elle permet de réunir tous types de publics, école, enfants, adultes et instances municipales de démocratie participative, afin de les initier aux différents sujet présentés.
- L'implication de nos agriculteurs locaux qui proposent des formes innovantes d'agriculture, comme la permaculture, la mise en culture de nouveaux espaces, une chèvrerie pédagogique, démontrent une richesse locale dans tous les domaines, visible jusque sur le marché hebdomadaire.

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

- **Terre de Soleil : la ferme pédagogique Terre de Soleil recueille les animaux abandonnés ne trouvant pas refuge dans les structures classiques.** Des chevaux aux poules en passant par les cochons d'inde et les perroquets, ils en hébergent plus de 160. La ferme accueille aussi les visiteurs de tout âge, de 0 à 110 ans lors de visites, ateliers et d'événements culturels sensibilisant à la condition animale. Le site s'étend sur 1 hectare et demi de restanques entre Mer Méditerranée, Hautes Alpes et Massif Varois. Des bénévoles passionnés y œuvrent au quotidien pour accueillir et soigner ces animaux mais aussi pour sensibiliser le public à un art de vivre plus respectueux de la nature et des êtres vivants. La municipalité a permis un équipement conforme aux règles sanitaires et aide la ferme par une convention d'accueil des animaux errants sur la voie publique.

#### 1.2.4 L'action sociale de la commune

Le C.C.A.S. de la commune accueille, conseille et suit les habitants concernés dans tous les domaines relevant de sa compétence. L'analyse des besoins sociaux a été effectuée en début d'année 2022 afin de mieux connaître les besoins actuels et futurs, ce qui lui permet de mener une politique sociale adaptée et volontaire.

#### **Le logement social**

La commune accueille 33 logements sociaux dont 2 communaux.

Elle travaille sur de nombreux projets à vocation sociale :

- La rénovation du site RIVIERA, ancienne unité retraite en friche depuis plus de 30 ans, en cours de travaux, qui accueillera 130 logements dont 50 % à vocation sociale, une salle de réunion publique, des activités tertiaires, l'accueil d'enfants (crèche, MAM, centre de loisirs...),
- La rénovation d'un logement communal libre pour y accueillir des familles ukrainiennes,
- La réhabilitation d'un logement communal désaffecté pour le transformer en logement social à travers un bail à réhabilitation avec AGIS06, agence locative sociale,
- La transformation de la bibliothèque actuelle en logements sociaux après son déménagement dans les nouveaux locaux.

#### **Le grand âge**

La commune souhaite créer sur son territoire :

- Une réflexion est en cours pour offrir aux seniors de la commune un lieu de vie adapté à leurs besoins,
- Développer les familles d'accueil pour seniors.

Toute l'année, elle prend soin de ses aînés :

- L'organisation chaque année en octobre de la « semaine bleue » qui leur est particulièrement destinée, avec des ateliers, des informations, des loisirs...
- La mise à disposition de navettes gratuites pour se rendre au marché hebdomadaire,
- L'accompagnement de l'association « foyer rural » par la mise à disposition d'un véhicule électrique pour convoyer les personnes qui le souhaitent vers les activités proposées par l'association.

## LE CONTEXTE

### Etat des lieux

#### Le projet Hameaux Légers

Enfin, un projet communal ambitieux est la réalisation d'un hameau léger : quartier de 10 logements dont une majorité de logements sociaux, ce projet innovant alliera :

- **Écologie et respect de l'environnement** : habitats réversibles, sans fondations, sans atteinte au sol, démontables facilement. Les maisons pourront également être autonomes sur le plan des raccordements aux réseaux. Elles sont également durables.
- **Logement abordable** : l'accès au logement devient de plus en plus coûteux dans notre département. Les habitats réversibles sont moins onéreux que les maisons traditionnelles.
- **Participation des habitants** : les habitants seront amenés à gérer collectivement des espaces communs et intérieurs (jardins partagés, chambre d'ami commune, cuisine commune ...). Il s'agira d'un véritable copartage des espaces, renforçant la dimension sociale et permettant l'entraide, l'écoute et la solidarité entre les occupants de ces lieux.

Le projet pourra être utilisé en soutien aux agriculteurs qui peinent à se loger et à installer leur exploitation. Il s'agit d'un véritable laboratoire d'expérimentation au niveau départemental, aussi bien au niveau écologique que social. Il est soutenu par l'Europe dans le cadre de son programme Leader et par le département dans le cadre du Green Deal.

#### 1.2.5 La démocratie participative

La politique communale, constituée de nombreuses actions destinées à proposer un cadre riche en activités et en découvertes, est également portée par nos instances de démocratie participative. La municipalité en place a fait de celles-ci un rouage essentiel dans la vie de la commune. Trois assemblées ont été créées :

- **L'assemblée des citoyens** : composée de 86 membres dont 68 citoyens, elle émet des avis et des propositions d'action sur les sujets dont elle est saisie.
- **La commission d'éthique** : composée de 16 membres, elle donne un avis au regard de la morale et de l'éthique sur des dossiers qui lui sont soumis ou dont elle se saisit.
- **Le comité des sages** : composé de 14 membres, il mène des réflexions, propositions, échanges d'idées lors de débats argumentés dans un cadre tolérant au-delà des clivages politiques.

D'autres entités vont être créées : une pour les jeunes de 10 à 18 ans et un comité de surveillance.

L'assemblée des citoyens est plus particulièrement mobilisable afin de mener une réflexion collective sur des sujets essentiels à notre société. Il s'agit d'un lieu de débat et d'infusion d'une intelligence collective sur tout sujet, intéressant la vie communale mais également sur des sujets plus généraux. A titre d'exemple, elle sera consultée dans le projet de cuisine collective afin de cerner la perception et les attentes des citoyens sur un équipement de ce type.

Une réflexion plus globale, portant sur la place de la culture et le montage d'un projet culturel global et cohérent, peut-être une piste de travail pour les prochaines réunions. Le projet serait ainsi porté et coconstruit par ce collectif citoyen, emportant ainsi son adhésion et sa légitimité auprès de notre population. Un lien peut être fait entre les travaux de ces assemblées démocratiques et la place de la bibliothèque, comme relais de l'information communale ; Elle peut également y être associée via des recueils de remarques, des suggestions de sujets de réunion ou des demandes d'adhésion.

# LE CONTEXTE

## Diagnostic

## 2. Diagnostic de la bibliothèque municipale

### 2.1 Etat des lieux de la bibliothèque municipale aujourd'hui

#### 2.1.1 Historique

Située dans l'ancienne école du village, la bibliothèque municipale existe depuis plus de 20 ans grâce aux bénévoles qui l'ont créée. En 2006, un poste de bibliothécaire (adjoint technique du patrimoine) a été créé par la commune afin d'assurer un service de lecture publique de proximité et de qualité.

Depuis, la bibliothèque s'est agrandie avec l'adjonction d'une salle supplémentaire et la création d'un secteur jeunesse, portant sa surface à 110 m<sup>2</sup>.

Depuis 2006, les actions hors les murs se sont multipliées : la bibliothécaire se rend 2 fois par semaine à la BCD de l'école pour des animations autour de la lecture, du langage...

Le budget de la bibliothèque a augmenté au fur et à mesure de l'accroissement démographique.

La bibliothécaire est épaulée par des volontaires en service civique pour l'animation grâce à une mission spécialement créée intitulée « animateur.rice culture et loisirs autour de la bibliothèque » et par des bénévoles.

#### 2.1.2 Les locaux

La bibliothèque est composée de 3 salles pour une surface totale de 110 m<sup>2</sup>, soit 0,027 m<sup>2</sup>/hab.

Le couloir d'entrée de l'immeuble sépare les salles : l'accueil, une partie de la collection adultes et la collection jeunesse, les CD et DVD (2 salles) d'un côté, et la salle adultes, d'animation et de lecture de l'autre côté.

Les locaux actuels demandent une rénovation importante.



### 2.1.3 Le personnel

- 1 agent du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe (*inscription au concours Assistant de conservation du patrimoine validée – nomination prévue si réussite*)
- 3 bénévoles (3h/semaine soit 9h de présence sur la semaine)
- 1 volontaire en service civique 24h/semaine + 1 volontaire les mercredis et vacances scolaires

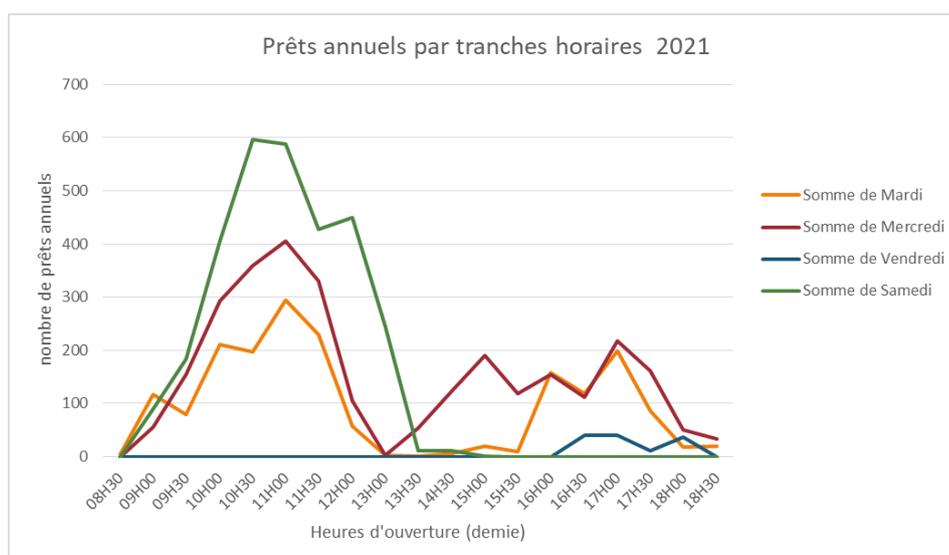
### 2.1.4 Horaires d'ouverture - fonctionnement

La bibliothèque est ouverte au public 19h par semaine (BCD 13h/sem). Elle est gratuite pour tous. (*moyenne ouverture hebdo PACA pour collectivité de moins de 10 000 habitants en 2017 : 13h*)

	Ouvert au public
	Fermé au public – travail interne
	Fermé

□

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		8h30-12h	9h-12h30	BCD	BCD	9h-13h	
Après-midi		16h-18h	14h-18h	BCD	BCD 16h30-18h30		
Total heures		5h30	7h30	13h (J+V)	2h00	4h00	



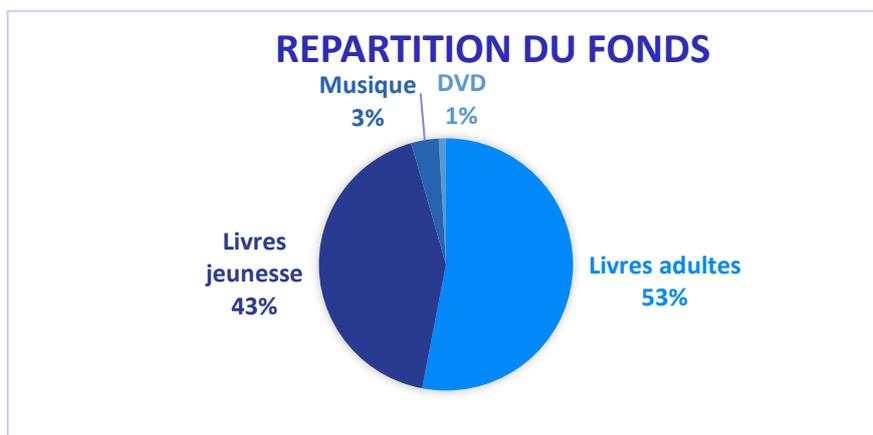
## LE CONTEXTE

### Diagnostic

#### 2.1.4 La collection

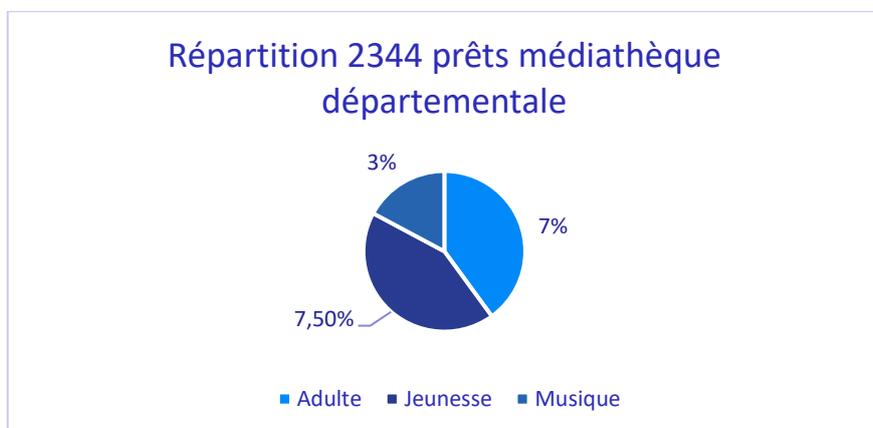
Actuellement la bibliothèque possède plus de 12000 documents répartis sur environ 280 mètres linéaires. La collection devrait représenter 2 à 2,5 livres/habitant, soit entre 8000 et 10 000 livres.

Un désherbage de 3000 documents est en cours. L'objectif pour 2022 est de rafraîchir la collection au maximum pour aérer les rayonnages et actualiser le fonds documentaire, avec l'aide de la médiathèque départementale et grâce à une politique documentaire ciblée.



#### 2.1.5 La partenariat avec la médiathèque départementale

Depuis 2005, une convention lie la commune avec la médiathèque départementale pour le développement de la lecture. Grâce à ce partenariat, la bibliothèque municipale a accès à un logiciel de prêt de documents et accède à des formations tout au long de l'année, tant pour sa bibliothécaire que pour les bénévoles et les volontaires en service civique. Elle bénéficie également du prêt de documents : livres, CD et DVD.



## LE CONTEXTE

### Diagnostic

#### 2.1.6 Les adhérents

Catégories d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs actifs			Répartition des emprunteurs actifs en 2021
	2020	2021	Ecart 2021/2020	
0-14 ans	151	186	+ 23 %	36%
15-25 ans	13	25	+ 92 %	5 %
26-60 ans	160	186	+ 16 %	36 %
+ de 60 ans	113	115	+ 1,76 %	22%
Collectivités	0	5	x 5	1%
Total	437	517		100%

On note une forte hausse d'activité sur le secteur jeunesse en 2021 par rapport à 2020 (+23%) et une stagnation sur les plus âgés (sans doute liées à la fin des confinements pour les plus jeunes et aux craintes provoquées par la pandémie du COVID19 pour les plus âgés).

#### Nouveaux inscrits (au 22/12/2021)

89 nouveaux adhérents réparti : 56% d'adultes (15 ans et plus) et 44% d'enfants (0-14 ans)

	Enfant	Adulte		
	2021-2007	2006-1996	1995-1955	1956-....
	0-14 ans	15-25 ans	26-64 ans	65 ans et plus
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>13</b>
<b>%</b>	<b>44%</b>	<b>4,5%</b>	<b>37%</b>	<b>14,5%</b>

#### 2.1.7 Les prêts

	Livres adulte	Livres jeunesse	CD	Prêt DVD (depuis mai 2021)	Total
2021	3239	4418	133	124	7914
% des prêts	41%	55,7%	1,7%	1,6%	100%

#### 2.1.8 Les animations réalisées en 2021

##### Dans la bibliothèque

Afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur, les animations ont été suspendues pendant toute la durée de la pandémie du COVID 19. Elles ont pu reprendre en fin d'année pour se déployer en 2022.

##### **Le printemps des Poètes**

Tous les ans en mars, la bibliothèque affiche des poèmes choisis sur le thème national du printemps des poètes.

*Les agents administratifs de la mairie sont invités à choisir un poème et l'afficher dans leur bureau.*

## LE CONTEXTE

### Diagnostic

**Lecture par la bibliothécaire** : lecture d'histoires à partir de 1 an (15 participants)

**Atelier Mimo Brico** : fabrication d'une lampe magique, à partir de 4 ans (vacances scolaires, 8 participants)

**Ateliers philos enfants** : 6 ateliers philos pour les 6-10 ans, animés par Catherine Bouru (1h/ atelier) ; les thèmes proposés ont été : « découverte d'un atelier philo » (8 participants), « qui suis-je ? » (9 participants), « grandir » (9 participants), « la liberté » (9 participants), « la gourmandise » - 2 ateliers (10 participants).

**Animations proposées par l'animatrice culture et loisirs autour de la bibliothèque (volontaire en service civique) :**

*Ateliers pour enfants :*

- Origami : 4 séances (21 participants au total)
- Expériences scientifiques : 21 juillet (5 participants)
- Réalisation d'instruments de musique : 11 août (5 participants)

*Animations autour du festival international du film de Cannes :*

- Lancement d'un quizz en ligne sur la culture cinématographique,
- Lancement d'une playlist de musiques de films, en ligne sur le site de la bibliothèque municipale,
- Fabrication de livrets de recettes de cuisine tirées de films offerts aux adhérents,
- Affichages des répliques de films cultes dans la bibliothèque municipale.

### L'activité hors les murs

#### A l'école : l'animation de la BCD

La bibliothécaire anime toute l'année, la BCD intégrée dans l'école. Elle dispose pour cela d'une salle de 40 m<sup>2</sup> environ dédiée à cette activité.

Chaque semaine, la bibliothécaire prend en charge des classes (demi-groupe) dans la BCD ; elle est assistée par la volontaire en service civique ; les enfants empruntent chacun un document et des documents pour la classe.

**Pour les 5 classes de maternelle, les objectifs sont les suivants :**

- Découverte des livres et des auteurs jeunesse selon l'âge et les projets de classes,
- Lecture d'albums, de contes,
- Développement du langage autour du livre, de l'histoire entre les enfants et avec l'intervenant,
- Connaître les différentes parties d'un livre (couverture, dos, page de titre...),
- Savoir trouver un livre grâce aux lettres et aux couleurs,
- Savoir ranger correctement un livre, en prendre soin, avoir un comportement adéquat dans une bibliothèque.

# LE CONTEXTE

## Diagnostic

**Pour les 8 classes de primaire, les objectifs sont les suivants :**

- Découverte des livres et des auteurs jeunesse selon l'âge et les projets de classes,
- Lecture d'albums, de contes, de nouvelles,
- Savoir se repérer dans une bibliothèque de façon ludique avec la classification DEWEY (internationale) : chasse aux livres, jeux des couleurs de la marguerite,
- Historique des différents genres : le roman, le policier, la nouvelle, le manga, la BD, la revue, l'album, le conte,
- les différentes illustrations et leurs références artistiques (peinture, photo, collage, sérigraphie...),
- Production d'écrit autour d'une œuvre, d'un genre, d'une forme (journal, nouvelle, conte, BD),
- Trouver des informations grâce aux usuels et aux documentaires : utiliser un usuel, un sommaire, un index, un glossaire,
- Savoir ranger correctement un livre, en prendre soin, avoir un comportement adéquat dans une bibliothèque.

**Ateliers préparés et/ou animés par le personnel en service civique**

- Ateliers scientifiques pour 3 classes en octobre (CP-CE1)
- Escape game Harry Potter (CM1-CM2) et Halloween (CE2)
- Chasses aux livres (classes primaires)



**Périscolaire : une animation ciblée pendant les vacances scolaires**

Durant les vacances d'été, la bibliothèque a proposé plusieurs animations aux enfants entre 3 et 7 ans du centre de loisirs : tapis de lecture et kamishibai.

**Ateliers dans le village :**

Ateliers proposés par Mimo Brico, sur la placette située au centre du village, les samedis, jours de marché :

- Encre naturelles - tout public (30 participants)
- Atelier lumières de Noël sur le marché de Noël (50 participants)



**Atelier au bord de la Siagne : la nature au cœur de l'imaginaire**

Les gorges de la Siagne sont un lieu très prisé des villageois comme des visiteurs. Le 29 juillet, la bibliothécaire et les 3 volontaires en services civiques ont animé une matinée au bord de la Siagne (8 participants) :

- Tapis de lecture et kamishibai
- Land art



# LE CONTEXTE

## Diagnostic

En 2022, la bibliothèque propose un programme d'animations diversifié :

Reprise d'activités suspendus à cause du COVID :

- Le club lecture
- Le déplacement à la crèche de Saint Cézaire tous les mois
- L'accueil du relais d'assistantes maternelles,

Reprise et création d'animations :

- Des ateliers calligraphies,
- Des ateliers d'écriture,
- Des soirées jeux,
- Des ateliers BD,
- Des ateliers créatifs.

En octobre, reprise du festival « Des histoires dans mon biberon » : festival autour de la lecture des tout petits (0-6 ans) : conteur, kamishibai, tapis de lecture, yoga, atelier des émotions, structure multi sensoriel, jeux ...



Les années précédentes, la bibliothèque municipale a organisé :

- Des concours photos pour la fête de la nature,
- Des ateliers d'écriture avec différents écrivains publics,
- Des ateliers d'origami,
- Des causeries,
- Des ateliers poésie,
- Des spectacles de poésie,
- Des conteurs (Festival contes en Siagne, Festival du conte du Conseil départemental, Festival du conte de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse....)

## LE CONTEXTE

## Diagnostic

## 2.2 Le diagnostic critique

## 2.2.1 Le territoire

Les données sont principalement issues de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en 2022 (base étude 2018)

		Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
	<b>Situation géographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ Village en mutation, entre campagne et montagne, situé à 20 mn en voiture de Grasse.</li> <li>✘ Commune de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (23 communes – 100 188 hbts env.)</li> <li>✘ Isolé par les gorges de la Siagne à l'ouest</li> <li>✘ une zone artisanale (le parfum)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ Faiblesse des transports en commun vers Grasse et la côte.</li> <li>✘ Présence à proximité (15 mn de voiture) de l'Espace du Thiey (St Vallier de Thiey) comprenant une médiathèque, une maison du département et une programmation culturelle.</li> </ul>
	<b>Situation socio-démographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ 4028 habitants (forte progression en 40 ans) +0,3 %/an aujourd'hui.</li> <li>✘ 310 nouveaux arrivants</li> <li>✘ projet RIVIERA avec 129 logements à venir (2023-2024)</li> <li>✘ 350 enfants à l'école</li> <li>✘ 205 jeunes de 18-24 ans</li> <li>✘ nb naissances en hausse depuis 3 ans (40/an environ soit + 65% 2021/2019)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ forte mobilité liée au travail : 48% des actifs travaillant à Saint-Cézaire n'y vivent pas et 72 % des actifs habitants à Saint-Cézaire travaillent à l'extérieur entre Cannes et Grasse</li> <li>✘ vieillissement de la population : 1200 séniors +60 ans (30% population)</li> <li>✘ 36,3 % de familles avec enfants (en baisse)</li> </ul>
L' équipement communal	<b>Domaine culturel et patrimonial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ bibliothèque municipale 110 m<sup>2</sup></li> <li>✘ une chapelle romane du XIIème siècle</li> <li>✘ de nombreux sites vernaculaires</li> <li>✘ les gorges de la Siagne</li> <li>✘ un moulin à huile d'olive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ locaux de la bibliothèque anciens et peu adaptés</li> <li>✘ absence d'équipement adapté pour accueillir le Conservatoire départemental de musique</li> <li>✘ des sites historiques et vernaculaires à mettre en valeur</li> </ul>
	<b>Enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ 1 crèche 20 berceaux – projet d'agrandissement à 30 berceaux</li> <li>✘ 1 MAM + projet en cours</li> <li>✘ 1 groupe scolaire 13 classes 350 enfants</li> <li>✘ 1 centre de loisirs intercommunal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ manque de place à la crèche</li> <li>✘ en attente d'un local pour les ados suite à la suppression de l'actuel</li> </ul>
	<b>Salles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ 4 salles municipales mises à la disposition des associations et de la population (10, 40, 50 et 500 m<sup>2</sup>)</li> <li>✘ 2 salles d'exposition 15m<sup>2</sup> en mairie</li> <li>✘ 1 future salle communale et associative dans le complexe RIVIERA en cours de réhabilitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ manque de salles pour accueillir toutes les activités, vieillissantes, peu ou pas équipées,</li> <li>✘ le cinéma (bi-mensuel) est projeté dans une salle non adaptée</li> </ul>
	<b>Structures sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ CCAS communal</li> <li>✘ permanences sociales : assistante sociale, mission locale, bus itinérant Agis 06</li> <li>✘ présence d'associations d'entraide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ absence établissement d'accueil des seniors</li> </ul>
	<b>Associations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ 60 associations actives sur le territoire de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ manque d'espaces ou de salles pour les accueillir</li> </ul>

# LE CONTEXTE

## Diagnostic

### 2.2.2. La bibliothèque

Les données sont principalement issues de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en 2022 (base étude 2018)

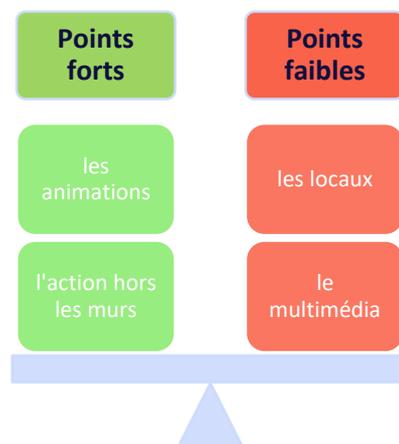
	Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
<b>Le réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ convention avec la médiathèque départementale : conseils, formations, prêts de fonds documentaires, CD, DVD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ peu de liens avec les autres bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire</li> </ul>
<b>La bâtiment actuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ en centre village, à proximité des commerces et du marché hebdomadaire</li> <li>✕ une salle hors les murs : BCD dans l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ peu adapté à l'usage d'une bibliothèque (3 salles séparées par un couloir desservant l'immeuble)</li> <li>✕ pas de salle dédiée aux multimédia</li> <li>✕ pas de salle dédiée aux animations</li> <li>✕ 110 m<sup>2</sup> soit 0,027 m<sup>2</sup>/habitant</li> </ul>
<b>Le futur bâtiment</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ centre culturel et polyvalent de 1300 m<sup>2</sup> en construction</li> <li>✕ à proximité du centre village (5 mn à pied) et parking dédié</li> <li>✕ médiathèque de 120 m<sup>2</sup> dédiée à la lecture publique</li> <li>✕ plusieurs salles et espaces communs permettant de proposer de nombreuses activités et animations : multimédia, expositions, animations pour tout public, débats, musique, cinéma...</li> <li>✕ Bâtiment Durable Méditerranéen argent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ déplacement depuis le centre village nécessitant un véhicule (forte pente)</li> <li>✕ besoin d'accroissement du personnel pour le faire fonctionner de manière optimum</li> </ul>
<b>Les collections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ 12 000 documents sur 280 ml</li> <li>✕ 43 % livres jeunesse</li> <li>✕ 53 % livres adultes</li> <li>✕ 3 % DVD</li> <li>✕ 1 % musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ trop de documents : désherbage en cours – objectif : 2 à 2,5 livres/hbt soit 8000 à 10000 documents.</li> <li>✕ manque de supports médias : CD, DVD, supports en ligne...</li> <li>✕ manque supports pour attirer le public 15-25 ans</li> </ul>
<b>Le budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ acquisitions livres, imprimés : 5160 € soit 1,28 €/hbt</li> <li>✕ animations : 4180 € soit 1,04 €/hbt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ budget actuel à faire évoluer dans la nouvelle structure</li> </ul>
<b>Le personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ 1 bibliothécaire ETP</li> <li>✕ 3 bénévoles (9h/semaine)</li> <li>✕ 1 volontaire en service civique sur missions d'animations</li> <li>✕ 1 volontaire sur actions multimédias</li> <li>✕ 19h d'ouverture au public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ manque 1 agent qualifié ETP</li> <li>✕ aspect aléatoire des volontaires en service civique</li> <li>✕ faible taux de bénévolat (9h/sem)</li> </ul>
<b>Les usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ 13% de la population fréquente activement la bibliothèque</li> <li>✕ fort taux d'emprunteurs actifs 0-14 ans (36%), adultes (36%) et + 60 ans (22%)</li> <li>✕ 7914 prêts en 2021 (41% adulte, 55% jeunesse, 4% CD/DVD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ faible taux d'emprunteurs actifs 15-25 ans (5 %)</li> </ul>

## LE CONTEXTE

## Diagnostic

<p><b>Les animations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ 4 culture club /an (comité de lecture)</li> <li>✕ 28 ateliers/an env. pour tous les publics : calligraphie, écriture, BD, créatifs, philo...</li> <li>✕ une manifestation phare : des histoires dans mon biberon</li> <li>✕ ateliers hors les murs : école, crèche, bords de Siagne...</li> <li>✕ une mission service civique spécifique ouverte « animateur culture et loisirs autour de la bibliothèque » (3 volontaires se sont succédés depuis mai 2021)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ nombre et fréquence en fonction de la présence de volontaires en service civique</li> <li>✕ nb d'intervenants extérieurs limité par le budget annuel</li> <li>✕ absence de salle affectée aux animations dans les locaux</li> <li>✕ des animations destinées essentiellement au public jeunesse</li> </ul>
<p><b>La communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ référencée sur le site internet de la commune avec un accès direct au site mis à disposition par la médiathèque départementale (catalogue, animations, horaires, compte adhérent, accès aux services musique, journaux, sites...)</li> <li><u>Informations</u> sur les activités de la bibliothèque diffusées via : <ul style="list-style-type: none"> <li>✕ « flash » diffusées sur l'appli smartphone Panneau Pocket</li> <li>✕ le Panneau électronique d'information municipale en centre village</li> <li>✕ la page Facebook de la commune</li> <li>✕ la newsletter mensuelle éditée par le service municipal « Info Village »</li> <li>✕ l'association des parents d'élèves</li> <li>✕ les associations de la commune</li> <li>✕ création d'affiches et flyers</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✕ absence de service communication en mairie : communication conçue par les agents municipaux, la bibliothécaire, les volontaires en service civique, les élus</li> </ul>

## 2.3 Synthèse – analyse critique



# LE CONTEXTE

## Diagnostic

### 2.4 Quelques comparaisons

Source : Les chiffres clés du livre en PACA 2017-2019 ARL

Source Observatoire Lecture publique 2017

- ✚ 13 % de la population fréquente activement la bibliothèque. Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription, ayant emprunté au moins 1 document dans l'année civile.
  - *La moyenne des communes de moins de 10 000 habitants en PACA : 14,5% (12,4% en moyenne nationale)*
  
- ✚ La bibliothèque est ouverte 19h par semaine.
  - *La moyenne d'ouverture hebdomadaire des communes de moins de 10 000 habitants en PACA est de 13h.*
  
- ✚ La surface de la bibliothèque représente 0,03m<sup>2</sup> / habitant.
  - *La moyenne des communes*
  - *de moins de 10 000 habitants en PACA est de 0,06 m<sup>2</sup>/ habitant. (0,06 m<sup>2</sup>/hab en moyenne nationale)*
  
- ✚ 1 agent qualifié à 35h par semaine assure l'ouverture et les animations, aidée par 3 bénévoles et un agent en service civique.
  - *La moyenne par collectivité de moins de 10 000 habitants en PACA est de 0,9 ETP (emploi taux plein)*
  
- ✚ La bibliothèque acquiert des livres pour la bibliothèque municipale et la BCD de l'école. La moyenne d'acquisition par habitant est de 1,12€/habitant.
  - *La moyenne d'acquisition/habitant des communes de moins de 10 000 habitants en PACA est de 1,70€.*
  
- ✚ Le budget dédié aux actions culturelles représente 1,12€/habitant.
  - *La moyenne des communes de moins de 10 000 habitants en PACA est 0,51€/ habitant pour les actions culturelles.*

La bibliothèque est gratuite pour tous, elle est informatisée et possède son propre portail internet <https://saintcezaresursiagne.mediathèque06.fr/> relayé également par le site internet de la commune [www.saintcezaresursiagne.fr](http://www.saintcezaresursiagne.fr)

Elle est accessible aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite et propose tous les supports sauf le livre numérique et la VOD.

# LE CONTEXTE

## Diagnostic

### 2.5 Bilan

Pour conclure le diagnostic, la bibliothèque municipale offre un grand choix de lectures et de nombreuses actions aux habitants de la commune, petits et grands, avec un agent qualifié entouré de bénévoles et volontaires en services civiques, un budget maîtrisé et des partenariats.

Elle doit néanmoins s'attacher à pérenniser ses modalités de prêt (gratuité, accessible à tous, nombres de documents empruntés, durée de prêt...), sa politique et son budget d'acquisitions (minimum 1€/habitant, suggestions, coups de cœur, prêt départemental...).

Elle doit également maintenir les animations jeunesse et développer l'offre d'animations adulte et intergénérationnelle. Elle peut s'appuyer pour cela sur les volontaires en service civique notamment et le réseau associatif de la commune.

Afin de se faire connaître du plus grand nombre, elle doit accentuer les animations « hors les murs », identifiables et pour tous les publics ;

Les usagers fréquentant la bibliothèque doivent être représentatifs des habitants de la collectivité qui doit permettre à tous de bénéficier des diverses missions que peut offrir une médiathèque aujourd'hui.

## 2ème PARTIE - LE PROJET

### Le centre culturel et polyvalent ESPACE TERRE DE SIAGNE

#### et sa médiathèque Simone RAYBAUD :

#### *un nouveau lieu de vie et de rencontre*

#### *1300 m<sup>2</sup> dédiés à la culture, aux associations, au sport...*

La construction d'un équipement public polyvalent dénommé provisoirement « BATIPOLY » avait été décidé par la précédente municipalité. Il comprenait une grande salle polyvalente, 1 salle de danse, 1 dojo, des salles de musique et une salle d'arts plastiques. En 2020, la première action majeure du mandat a été de transformer ce bâtiment, en un véritable centre culturel en y intégrant la bibliothèque actuelle et la transformer en médiathèque. L'objectif recherché est double : développer l'animation culturelle dans un nouveau lieu de vie sociale en regroupant du personnel communal sur un seul site.

Ce centre culturel a vocation à remplir plusieurs objectifs :

- ☞ **Un lieu de rencontre vecteur de la qualité de vie saint-cézarienne** véritable cœur de la vie associative de la commune : une nouvelle médiathèque, une grande salle polyvalente offrant un accès à la culture, à l'art, à la citoyenneté et équipée pour les fêtes et spectacles, des salles de musique et d'arts plastiques, de danse ;
- ☞ **Un maillon de l'économie locale, sociale et solidaire** : une implantation dans le centre-village, vectrice de dynamisme pour la vie économique locale ;
- ☞ **Un lieu d'innovation territoriale** : une démarche exemplaire en matière de développement durable, avec l'usager au cœur du projet dès la conception du bâtiment, une insertion respectueuse dans le site en valorisant la canopée arborée utile au confort d'été du bâtiment. Il s'agit d'un bâtiment écologique labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (label argent).

Avec son ouverture prévue en mai 2023, ce centre permettra l'accès à de nouvelles activités culturelles répondant aux besoins des habitants, avec la mise à disposition de différentes salles :

#### *Un nouveau nom : Espace Terre de Siagne*

#### *La nouvelle médiathèque Simone Raybaud*

- **La grande salle polyvalente (360m<sup>2</sup>)** : équipée de gradins rétractables pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes assises, une régie et un espace scénique, elle pourra accueillir des fêtes, des spectacles, des compétitions sportives, des débats publics... Cette salle sera également dotée d'un projecteur spécialisé pour la diffusion de films. Il s'agit d'un important investissement pour la commune (50.000€) afin d'amener le cinéma au plus proche de nos habitants, via le partenariat du conseil départemental et d'un cinéma local.
- **La Médiathèque (120m<sup>2</sup>)** : elle proposera dans un espace spécialement aménagé, des collections de livres, des CD et DVD, des outils multimédias et de nombreuses animations ; elle occupera également toutes les salles de l'espace pour déployer l'ensemble de son activité.
- **Une salle dotée d'un parquet (100m<sup>2</sup>)** : pour accueillir la danse, les pratiques douces de type yoga ou gym ballon... mais aussi des animations de la médiathèque ;

## LE PROJET

- **Une salle d'arts plastiques (40m<sup>2</sup>)** : équipée d'une paillasse, de grands placards et d'une arrivée d'eau, destinée aux associations mais aussi à des animations de la médiathèque ;
- **Quatre salles de pratiques musicales (80m<sup>2</sup>)** : deux salles de pratiques collectives équipées d'instruments à demeure (piano) et deux studios de pratique individuelle. Equipées numériquement pour être polyvalentes, elles serviront également de salles d'animation pour la médiathèque et de réunion pour les associations.

*Le centre culturel, dans lequel sera intégrée la nouvelle médiathèque, sera un véritable tiers-lieu de rencontres, d'échanges, de culture et d'innovation à l'échelle communale. Il permettra de rassembler en un lieu unique les services institutionnels de culture et d'ouverture au monde, le tissu associatif culturel et sportif, et permettra la tenue d'activités diverses type théâtre, cinéma, permettant de diversifier l'offre proposée aux habitants de notre commune.*



## LE PROJET

Ce tiers-lieu a été conçu comme le chaudron de l'élaboration de la **démocratie participative**. Les espaces, que l'architecte a conçu comme ouverts et dialoguant entre eux, fédèrent et potentialisent les énergies. Les salles modulables et facilement accessibles, favorisent l'émergence de l'intelligence collective dans un climat de confiance et de convivialité.

Les ressources de la **médiathèque** (fond, animations, expositions) donnent la possibilité aux membres de l'assemblée des citoyens de consulter les avis d'experts sur les thèmes abordés, et d'en nourrir leur réflexion.

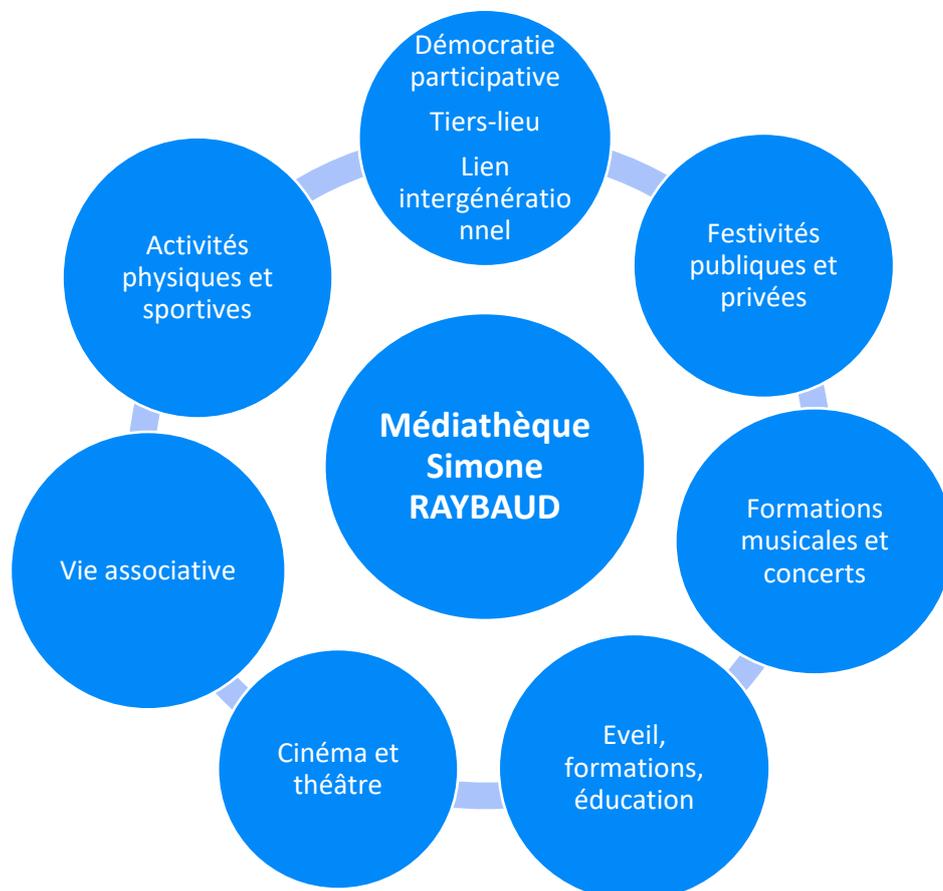
Les liaisons **multimédia** et les écrans ouvrent vers plus d'interactivité donc plus de richesse dans les débats et les propositions citoyennes.

Enfin, ce lieu accueillant, **intergénérationnel**, gardera la mémoire de la vie et des travaux des citoyens de toutes les époques et sous toutes leurs formes - papier audio et vidéo.

**La culture scientifique** se construit sur notre territoire en lien avec ses spécificités : la chimie de synthèse\*, les parfums\*, la culture de l'olivier, le bio maraîchage, la protection de la faune sauvage, le patrimoine naturel et architectural...

Un espace comme notre centre culturel permet la mise en visibilité, en direction du grand public, des travaux et missions de nos partenaires : PNR, Industriels, Artistes, PACA pour demain ...

Des actions **d'ouverture à tous les publics**, de type expositions, conférences mais aussi des congrès ou des colloques sont tout à fait envisageables, d'autant plus que des lieux de résidence, type appart hôtel, seront ouverts sur le site Riviera.



# LE PROJET

## Les enjeux, la vision de la médiathèque

### 1. Les enjeux, la vision de la médiathèque Simone RAYBAUD, cœur de vie de l'espace culturel

La médiathèque occupera un espace de 120 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment. Accessible par l'extérieur comme par l'intérieur, elle occupera également tous les espaces disponibles pour développer ses activités et proposer de nombreuses actions : la grande salle de spectacle polyvalente (360 m<sup>2</sup>), la salle multimédia ( 80 m<sup>2</sup>), la salle de danse (100 m<sup>2</sup>), les salles de musique et le hall d'exposition.

Cœur de vie de ce nouveau centre culturel de la commune, la médiathèque occupera une place de choix, gestionnaire du lieu, représentant le service public et accueillant la vie associative communale. Elle devra répondre aux diverses demandes des usagers et visiteurs tant pour ses propres activités que pour celles du site dans son ensemble.

L'installation dans de nouveaux locaux, spécialement conçus pour son activité, va entraîner une modification des usages et des publics.

Ces nouvelles pratiques et ces nouveaux publics devront pouvoir être identifiables et identifiés afin que nous puissions répondre rapidement aux attentes.

Cette attractivité est un renouveau pour la médiathèque et ses services.

Les enjeux sont d'anticiper au mieux les besoins et de s'adapter aux nouveaux publics, tout en conservant un service de proximité connus des usagers actuels.



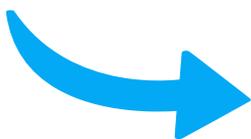


# LE PROJET

## Les axes de travail de la médiathèque

### 3. Les axes de travail de la médiathèque Simone Raybaud

#### 1 Donner accès à la culture à tous et sous toutes ses formes



- Lecture publique
- Cinéma
- Musique
- Expositions
- Vie associative
- Sport
- Evénements associatifs, publics et privés

#### 2 Servir le vivre ensemble en tant qu'outil de démocratie participative



- Réunions publiques, débats, rencontres,
- Assemblée citoyenne
- Fonds documentaire relatif à la démocratie participative
- Réflexion sur la démocratie participative

#### 3 Favoriser les rencontres et les liens intergénérationnels



- Y recentrer les activités liées au 3<sup>ème</sup> âge
- Y développer la Semaine bleue
- Créer les rendez-vous des habitants
- Interventions intergénérationnelles
- Accompagner les jeunes

#### 4 Développer l'accès au numérique et les actions multimédia



- Création d'une salle équipée en matériel multimédia
- Accès à des sites, des jeux en ligne, de la musique,
- Animations autour du multimédia
- Bus itinérant cap jeunesse
- Espace de consultation et travail



Médiathèque



Commune



Associations



Autres

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

### 4. Les objectifs et les actions déployés pour chaque axe de travail

**1**

## Donner accès à la culture à tous et sous toutes ses formes

### Objectif opérationnel 1 : développer la lecture publique

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Fonds documentaires</b> Maintenir un fonds diversifié entre 8 et 10000 documents <b>Thèmes spécifiques à déployer :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La démocratie participative</li> <li>- L'environnement</li> <li>- L'intergénérationnel/social/solidarités/citoyenneté</li> <li>- La musique</li> </ul>	●	Budget communal Subventions CNL Prêts bibliothèque départementale Concertation avec le Conservatoire départemental de musique	Nb d'adhérents actifs Nb de prêts
<b>Lecture</b> Conte, tapis de lecture, kamishibaïs, albums... Education artistique et culturelle Parcours santé Parcours citoyenneté Actions hors les murs (BCD école) pour les maternelles Animations scolaires dans les murs	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaires en service civique Intervenants extérieurs <b>Public ?</b> Familial Scolaires et périscolaires Crèche – Relais assistantes maternelles <b>Où ?</b> Espace Terre de Siagne Hors les murs : école, centre de Loisirs	Nb de participants
<b>Portage à domicile</b> Publics ne pouvant se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite)	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaires service civique CCAS <b>Public ?</b> Tout public <b>Comment ?</b> A la demande/véhicule municipal	Nb de demandes
<b>Culture club</b> Comité de lecture – objectif conseiller des lectures au public Mensuel	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Bénévoles <b>Public ?</b> Adolescents et adultes	Nb d'emprunt des ouvrages mis en avant
<b>Des histoires dans mon biberon</b> Lectures et animations pour les tout-petits et leur famille sur 2 jours (week-end)	●	Budget communal Prêts bibliothèque départementale <b>Qui ?</b> Bibliothécaire Intervenants extérieurs <b>Public ?</b> Petite enfance	Nb de participants Questionnaire satisfaction

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

<b>La nuit de la lecture</b> 1 soirée sur le thème national retenu	●	<b>Qui ?</b> Centre National du Livre Bibliothécaire <b>Public ?</b> Tout public	Nb de participants
<b>Le printemps des poètes</b> Mise en avant de poésies sur la thématique annuelle Animation autour de la poésie Exposition de poèmes	●	<b>Qui ?</b> Centre National du Livre Bibliothécaire Volontaires en service civique <b>Public ?</b> Tout public	Nb de participants
<b>Ateliers d'écriture et de calligraphie</b>	●	<b>Qui ?</b> Ecrivain public Intervenants extérieurs <b>Public ?</b> Adolescents et adultes	Nb de participants
<b>Contes</b> Littérature orale, transmission	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaires en service civique <b>Public ?</b> Tout public <b>Où ?</b> Espace Terre de Siagne Hors les murs : bords de Siagne, école, centre de Loisirs	Nb de participants
<b>Cafés, goûters et apéros philo et littéraires</b>	● ●	<b>Qui ?</b> Médiathèque Club rural de l'Amitié Intervenant extérieur <b>Public ?</b> Adulte - jeunesse	Nb de participants

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

### Objectif opérationnel 2 : Le cinéma

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Séances grand public</b>		<b>Qui ?</b> Organisé par Conseil départemental Animé par Association Initiatives en Siagne <b>Public ?</b> Tout public <b>Matériel ?</b> Projecteur cinéma et sono sur place <b>Quand ?</b> 2 séances/mois Objectif à terme : 1 séance/sem <b>Où ?</b> Grande salle de spectacle <b>Payant</b>	Nb d'entrées
<b>Ciné des pitchouns</b> L'après-midi		<b>Qui ?</b> Médiathèque Médiathèque départementale Association Initiatives en Siagne <b>Public ?</b> Jeunesse <b>Payant</b>	Nb d'entrées
<b>Soirées cinéclub</b> Documentaires, films d'auteur, films en noir et blanc Débats et causeries		<b>Qui ?</b> Médiathèque Médiathèque départementale Association Initiatives en Siagne <b>Public ?</b> Adultes - adolescents	Nb d'entrées

 Médiathèque
  Commune
  Associations
  Autres

**LE PROJET****Les objectifs et les actions****Objectif opérationnel 3 : La musique**

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Fonds documentaire relatif à la musique</b> Livres CD DVD Concerts, spectacles musicaux, documentaires en ligne		<b>Qui ?</b> Médiathèque <b>Public ?</b> Tous publics	Nb documents Nb prêts Nb connexions
<b>Cours de musique</b> Piano, chant, musiques traditionnelles, flûte, trompette, violon, alto, éveil musical, guitare... 52 h/semaine environ		<b>Qui ?</b> Conservatoire départemental de musique Association des guitares de la Siagne Chorale A tout coeur <b>Public ?</b> Enfants – Adultes <b>Où ?</b> Quatre salles de musique Concerts : grande salle de spectacle	Conservatoire : Nb d'inscrits (55 par an environ)
<b>Festival Festi Jazz</b> Festival annuel de Jazz en août – 1 semaine dédiée au jazz – master class et concerts		<b>Qui ?</b> Association Festi Jazz <b>Public ?</b> Adolescents – Adultes <b>Où ?</b> Cours : quatre salles de musique + grande salle Spectacles : grande salle de l'Espace Terre de Siagne et places du village	Nb public
<b>Festival Cez'Air de musique</b> Festival de musiques tous styles et tout public organisé par la commune (1 <sup>ère</sup> en 2022) 4 à 6 soirées musicales		<b>Qui ?</b> Commune <b>Public ?</b> Tout public <b>Où ?</b> Grande salle de l'Espace Terre de Siagne Places du village	Nb public
<b>Programmation musicale</b>		<i>Sera envisagée ultérieurement</i>	

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

### Objectif opérationnel 4 : Les expositions

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Expositions thématiques</b> Sur différents thèmes : les arts, les sciences, le développement durable, la littérature... Expositions interactives avec tablettes ou smartphone	   	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Médiathèque départementale Archives départementales Passerelle des arts Club photo Ecole Centre de loisirs Centre de soins de la faune sauvage <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Hall d'exposition	Nb visiteurs
<b>La mémoire de notre village</b> Récolte d'histoires, d'images, de sons par une ethnologue		<b>Qui ?</b> Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Hall d'exposition Médiathèque	

 Médiathèque
  Commune
  Associations
  Autres

**LE PROJET****Les objectifs et les actions****Objectif opérationnel 5 : La vie associative**

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Partenariats associatifs</b>	● ●	<b>Qui ?</b> Lire et faire lire Club rural de l'Amitié Planète sciences méditerranée  <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Salles en espaces et temps partagés	Nb et type d'actions
<b>Théâtre</b> Programmation associative Cours et spectacles	● ●	<b>Qui ?</b> Association Théâtre à la source Théâtre de Grasse (TDG) Autres associations et troupes amateurs <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Grande salle de spectacle	Nb d'entrées
<b>Mise à disposition de salles aux associations Saint-Cézariennes</b> Activités diverses : cours de langues, ateliers créatifs, jeux de société, conférences et causeries, activités artistiques Assemblées générales	●	<b>Qui ?</b> Club rural de l'Amitié Association St Cézariennes <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Salles en espaces et temps partagés	Nb d'adhérents Nb d'animations ouvertes au public Nb de participants

● Médiathèque ● Commune ● Associations ● Autres

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

### Objectif opérationnel 6 : Le sport

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Danses (classique, jazz, couple, country), gym douce, yoga, sophrologie, remise en forme</b> Cours collectifs Spectacles	●	<b>Qui ?</b> Associations St Cézariennes <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Salle de danse Grande salle	Nb d'adhérents
<b>Événements sportifs</b> Compétitions et stages intensifs sports au sol (ping-pong, escrime, danse, judo, karaté...)	● ●	<b>Qui ?</b> Association St Cézariennes <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Grande salle Salle de danse	Nb de participants

● Médiathèque ● Commune ● Associations ● Autres

**LE PROJET****Les objectifs et les actions****Objectif opérationnel 7 : Les événements associatifs, publics et privés**

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Manifestations publiques</b> Journées et manifestations thématiques : ✕ Fête de la science ✕ Présentation de projets communaux ou intercommunaux (ex : opération Zéro déchets) ✕ Soirée jeux ✕ Réunions publiques ✕ Expositions publiques (ex : révision du Plan local d'urbanisme, )	   	<b>Qui ?</b> Médiathèque Mairie de St-Cézaire-sur-Siagne Club rural de l'Amitié Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse PNR des Préalpes-d'Azur Autres partenaires publics <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Grande salle Hall d'exposition	Nb de visiteurs ou participants
<b>Loto, soirées caritatives, soirées associatives</b>		<b>Qui ?</b> Associations St Cézariennes <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Grande salle	Nb de participants Montant collectes
<b>Soirées privées</b> Colloques et séminaires entreprises Soirées festives Mariages, anniversaires		<b>Qui ?</b> Entreprises St Cézariennes Personnes privées <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Grande salle Salle de danse	Nb de manifestations/an

 Médiathèque
  Commune
  Associations
  Autres

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

2

## Servir le vivre ensemble en tant qu'outil de démocratie participative

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Politique documentaire</b> ✕ acquérir un fonds documentaire en lien avec la démocratie participative	●	<b>Qui ?</b> Médiathèque <b>Public ?</b> Adultes - adolescents <b>Où ?</b> Médiathèque	Nb et types de documents Nb de prêts
<b>Réflexion sur la démocratie participative</b> ✕ ateliers sur la thématique ✕ débats ✕ cafés philos	●	<b>Qui ?</b> Médiathèque Associations et acteurs engagés sur ce thème <b>Public ?</b> Adultes - adolescents <b>Où ?</b> Médiathèque	
<b>Réunions publiques, débats, rencontres</b> ✕ présentation de projets ✕ débats sur un thème ✕ rencontre entre le maire et les habitants	●	<b>Qui ?</b> Mairie de St Cézaire-sur-Siagne <b>Public ?</b> Habitants – entreprises de la commune <b>Où ?</b> Grande salle Salles en temps partagés	Nb de rencontres/an Nb de participants Thématiques abordées
<b>Assemblée citoyenne</b> ✕ ateliers et débats sur les grands projets de la commune Ex : « Un hameau léger à St-Cézaire-sur-Siagne ? » ✕ Rencontre avec des experts	●	<b>Qui ?</b> Mairie de St-Cézaire-sur-Siagne <b>Public ?</b> Adultes - adolescents <b>Où ?</b> Grande salle	Thématiques abordées Nb de réunion/an Nb de participants Résultat des ateliers et débats

● Médiathèque ● Commune ● Associations ● Autres

## LE PROJET

## Les objectifs et les actions

3

## Favoriser les rencontres et les liens intergénérationnels

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Portage à domicile</b> Publics ne pouvant se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite)	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaires service civique CCAS <b>Public ?</b> Tout public <b>Comment ?</b> A la demande – véhicule municipal	Nb de demandes
<b>Rendez-vous des habitants</b> Echanges libres ou encadrés autour d'une envie, d'un besoin, d'une aide spécifique Exemples de thèmes : la parentalité, le harcèlement scolaire, l'écologie, les aidants des personnes malades, tricot papotage, conversations en langues étrangères...	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaire en service civique CCAS de la commune Intervenants extérieurs <b>Public ?</b> Adultes - adolescents <b>Où ?</b> Diverses salles selon animations proposées	Nb de participants
<b>Interventions intergénérationnelles</b> x de retraités auprès des jeunes enfants, x d'adolescents auprès des plus âgés	●	<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Volontaire en service civique Club rural de l'Amitié <b>Public ?</b> Adultes - adolescents <b>Où ?</b> Diverses salles	Nb de volontaires engagés Activités mises en oeuvre
<b>Activités pour le 3<sup>ème</sup> âge</b> Jeux, thés dansants, cours divers, activités créatives et de loisirs	●	<b>Qui ?</b> Club rural de l'Amitié <b>Public ?</b> 3 <sup>ème</sup> âge et + Activités et animations <b>Où ?</b> Salle 1 <sup>er</sup> étage et autres salles en temps partagé <b>Comment ?</b> Navette municipale	Nb de participants Animations mises en oeuvre Public concerné

# LE PROJET

## Les objectifs et les actions

<p><b>La Semaine bleue</b> 1 semaine/an en octobre Dédiée aux seniors Ateliers, débats, animations, thé dansant</p>		<p><b>Qui ?</b> CCAS de la commune Intervenants extérieurs Club rural de l'Amitié Volontaire en service civique mission « Contribuer à la solidarité intergénérationnelle »</p> <p><b>Public ?</b> 3<sup>ème</sup> âge et +</p> <p><b>Où ?</b> Diverses salles</p> <p><b>Comment ?</b> Navette municipale</p>	<p>Nb de participants</p>
<p><b>Accompagner les jeunes</b> Logement, formations, emploi, aides diverses</p>		<p><b>Qui ?</b> Mission locale Agis 06 (bus itinérant)</p> <p><b>Public ?</b> Jeunes 16-26 ans</p> <p><b>Où ?</b> Diverses salles</p>	

 Médiathèque
  Commune
  Associations
  Autres

## LE PROJET

## Les objectifs et les actions

4

## Développer l'accès au numérique et les actions multimédia

Actions		Moyens	Indicateurs
<b>Salle multimédia</b> Mise à disposition de 3 PC multimédias Mise à disposition de tablettes numériques ☒ accès à internet ☒ jeux vidéo ☒ musique et abonnements divers ☒ visionnage de films et vidéos en petits groupes	 	<b>Qui ?</b> Médiathèque Médiathèque départementale (site internet – outils en ligne) Club rural de l'Amitié <b>Public ?</b> Tout public <b>Matériel ?</b> Acquisition budgétée 2023 Budget communal <b>Où ?</b> Salle 1 <sup>er</sup> étage	Nb de participants
<b>Animations multimédia</b> ☒ Aide à l'utilisation des outils ☒ Education aux médias ☒ Animations et ateliers <i>Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires</i>	 	<b>Qui ?</b> Médiathèque Volontaire en service civique mission « Eduquer aux médias et aux nouveaux usages numériques » Club rural de l'Amitié <b>Public ?</b> Tout public <b>Où ?</b> Salle 1 <sup>er</sup> étage	Nb de participants
<b>Espace de consultation et travail</b> Accueil des collégiens, lycéens et étudiants en autonomie et/ou accompagnement		<b>Qui ?</b> Médiathèque Volontaire service civique Associations d'aide aux devoirs <b>Public ?</b> Tout public <b>Où ?</b> Salle 1 <sup>er</sup> étage	Nb de participants
<b>Micro-folies mobile</b> Musée numérique qui présente, en très haute définition, les chefs d'œuvres de 12 grandes institutions culturelles nationales		<b>Qui ?</b> Bibliothécaire Communauté d'agglomération du Pays de Grasse Conseil départemental <b>Public ?</b> Tous publics <b>Où ?</b> Espace Terre de Siagne	Nb visiteurs
<b>Bus itinérant Cap Jeunesse</b> <i>Aidant connect France Service</i> ☒ Information jeunesse ☒ Aide au numérique : ateliers, aide aux démarches en ligne, formation, aide prise en main Présent 2 demi-journées/mois		<b>Qui ?</b> AGIS06 <b>Public ?</b> Tout public <b>Où ?</b> Sur le parking du centre Salles en temps partagé	Nb d'aides apportées Type de public

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### 5. Les moyens mobilisés

#### 5.1 Les locaux et moyens techniques



##### *Des locaux et moyens techniques optimum*

Les nouveaux locaux de l'Espace Terre de Siagne et de la médiathèque Simone RAYBAUD et les moyens techniques mis à disposition permettront de diversifier les services et mieux accueillir les publics et déployer des services : un espace ouvert réservé à la médiathèque, des salles d'activités pour le multimédia, la pratique musicale, la danse et des animations et activités diversifiées au 1<sup>er</sup> étage ; un hall d'exposition, une grande salle polyvalente avec gradins rétractables au rez-de-chaussée.

La fibre et l'accès WIFI dans le bâtiment permettront de répondre aux besoins des différents publics présents dans les locaux : usagers, visiteurs, associations, conservatoire de musique...

La grande salle polyvalente sera équipée d'un projecteur de cinéma permettant la diffusion de films, documentaires ou l'organisation de manifestations culturelles. Elle accueillera également des spectacles pour petits et grands.

Mise en place d'une navette : un véhicule électrique communal pourra être utilisé afin de convoier les personnes ne disposant pas de moyen de transport pour des manifestations ou actions ponctuelles (animations, spectacles, emprunt de documents...).



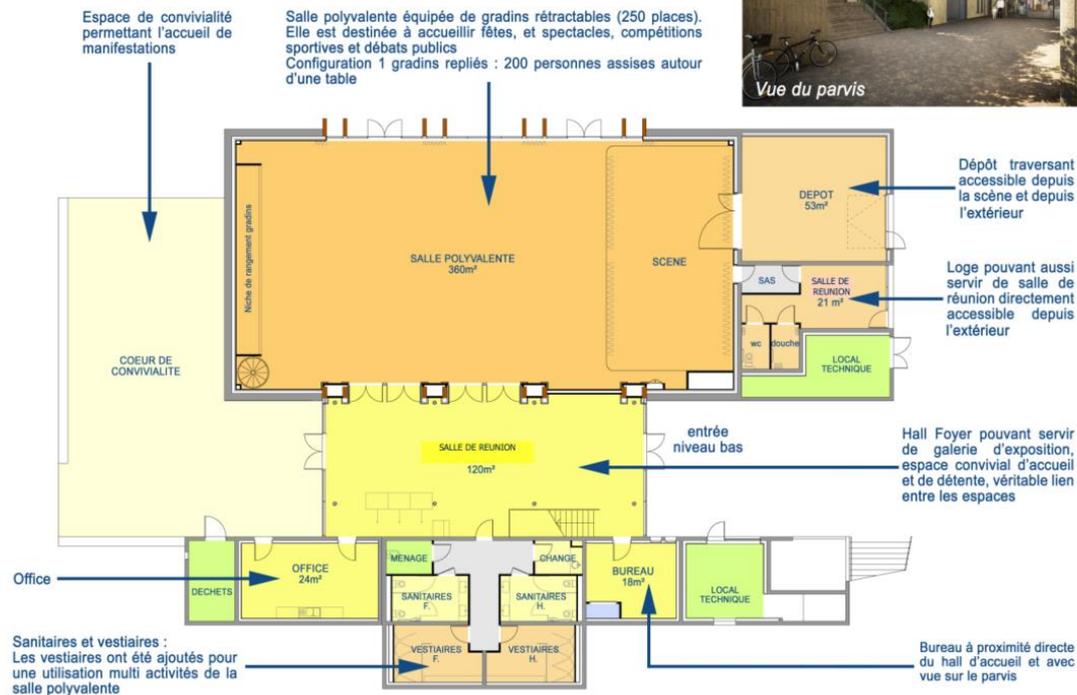
**482 m<sup>2</sup> dédiés à la culture**

## LE PROJET

## Les moyens mobilisés

## UN LIEU D'INITIATIVES LOCALES, D'ÉCHANGES, DE DÉBATS

## Plan du rez-de-chaussée

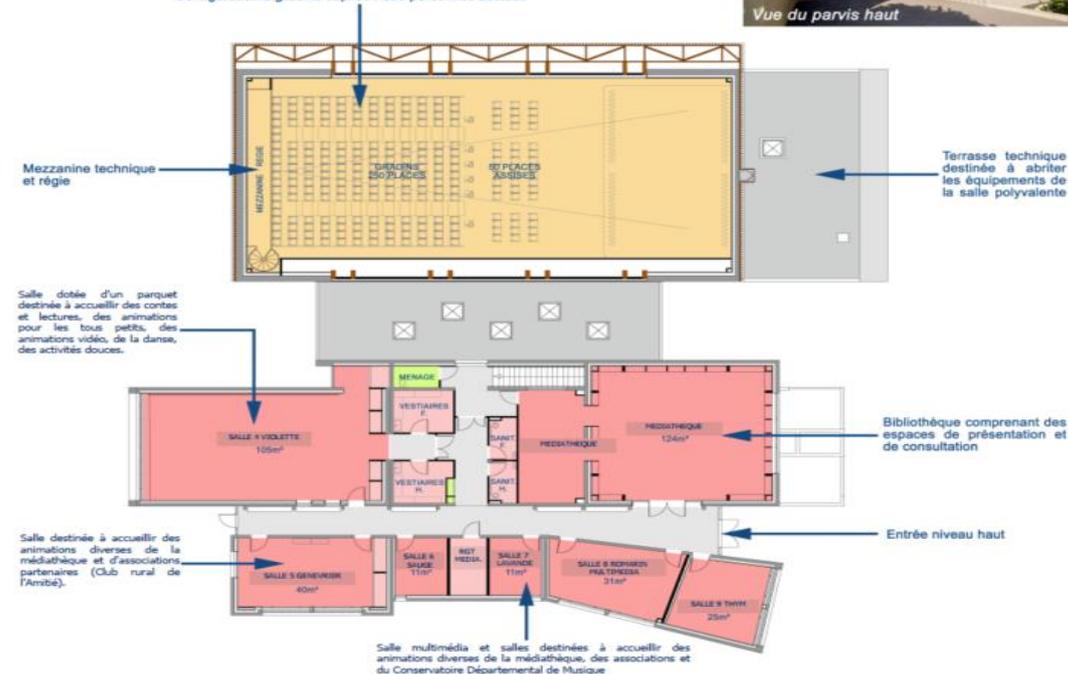


Vue du parvis

## UN LIEU DE PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

## Plan du niveau 1

La salle polyvalente est conçue comme un équipement technique performant, adapté aux différents usages programmés  
La structure bois compose en plafond un grill de scène rendant possible la mise en place de passerelles suspendues adaptées aux spectacles  
Configuration 2 gradins dépliés : 300 personnes assises



Vue du parvis haut

**LE PROJET****Les moyens mobilisés**

**Tableau de surface d'occupation de la médiathèque Simone Raybaud  
dans l'Espace Terre de Siagne**

Salles	Utilisateur des espaces	Surfaces en m2	Taux d'occupation annuelle médiathèque	Surfaces utilisées médiathèque en m <sup>2</sup>
<b>Niveau Rez-de-chaussée</b>				
Hall d'exposition	Médiathèque - mairie	120	80%	96
Bureau	Médiathèque	18	100%	18
Office	Médiathèque - associations -	24	5%	1,2
Salle de réunion	Médiathèque - mairie - Programmation culturelle - Associations	21	25%	5,25
Dépôt scène	Mairie - Médiathèque - Associations Programmation culturelle	53	25%	13,25
Salle polyvalente	Médiathèque - mairie - Programmation culturelle - Associations - Associations particuliers	360	25%	90
<b>Total Rez-de-chaussée</b>		<b>596</b>	<b>38%</b>	<b>223,7</b>
<b>Niveau 1</b>				
<b>Médiathèque</b>	<b>Médiathèque</b>	<b>124</b>	<b>100%</b>	<b>124</b>
Salle Thym	Médiathèque - Club rural de l'Amitié - Associations - Conservatoire de	25	60%	15
Salle Romarin (multimédia)	Médiathèque - Associations - Conservatoire de musique	31	80%	24,8
Salle Saugé	Médiathèque - Conservatoire de musique	11	40%	4,4
Salle Lavande	Médiathèque - Conservatoire de musique	11	40%	4,4
Salle Genevrier	Médiathèque - Club rural de l'Amitié	40	40%	16
<b>Local de rangement (dépôt)</b>	<b>Médiathèque</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>
Salle Violette	Médiathèque - associations	105	30%	31,5
Couloir	Usagers	60	50%	30
<b>Total niveau 1</b>		<b>407</b>	<b>63%</b>	<b>258,1</b>
<b>Total niveau Rdc+R1</b>		<b>1003</b>	<b>48%</b>	<b>481,8</b>

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### 5.2 Les moyens matériels



#### *Un nouvel aménagement réfléchi et adapté aux usages*

L'aménagement intérieur envisagé pour la nouvelle médiathèque permet d'anticiper au mieux l'organisation entre les différents espaces : les publics et les collections. Des réajustements de mobiliers seront peut-être nécessaires après l'ouverture selon l'évolution des usages.

Afin de proposer des animations numériques, du matériel informatique sera proposé : postes informatiques, tablettes, casques, logiciel et applications, outils d'enregistrement audios. Selon l'évolution de projet et d'avancée numérique, du matériel supplémentaire pourra être envisagé.

Pour diffuser les DVD prêtés par la médiathèque départementale, un écran avec lecteur ou liaison avec ordinateur équipé d'un lecteur, permettra de proposer le visionnage de films ou documentaire en petits groupes ou individuellement dans la médiathèque.

Le projecteur cinéma de la grande salle permettra de diffuser des films ou documentaires prêtés par la médiathèque départementale à des scolaires ou des grands groupes (avec paiement de droit de diffusion).

Des fournitures diverses et de l'upcycling permettront d'animer des ateliers créatifs, scientifiques et écologiques (ciseaux, colle, feutres, crayons, papiers couleurs, pots, peinture, corde...)

La médiathèque départementale sera sollicitée pour nous prêter du matériel d'animations, des livres, CD, DVD, livres audios, jeux de société, livres d'artistes, des outils d'animations, des kamishibais, des maquettes thématiques, des expositions (certaines interactives).

Du mobilier d'exposition mettra en valeur des artistes, un travail collectif ou l'accueil d'expositions (archives et médiathèque départementales, ...)

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### 5.3 Les partenariats



#### *Place à l'innovation et aux partenariats*

Une convention d'objectif sera signée avec le Club rural de l'Amitié, association Saint-Cézarienne pour l'animation des locaux (voir art 5.4 page 52).

Un accord a été conclu avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse qui mettra à notre disposition l'équipement Micro Folies et proposera des outils d'animations autour du développement durable.

Le Conservatoire de Musique Départemental, outre les cours de pratique musicale qu'il pourra y dispenser, proposera des animations et activités en co-organisation.

Le PNR des Préalpes d'Azur, les associations Planète Sciences Méditerranée, PACA pour demain, Lire et faire et lire et bien d'autres, seront également sollicités régulièrement pour travailler avec la médiathèque afin d'informer et sensibiliser les publics.



# LE PROJET

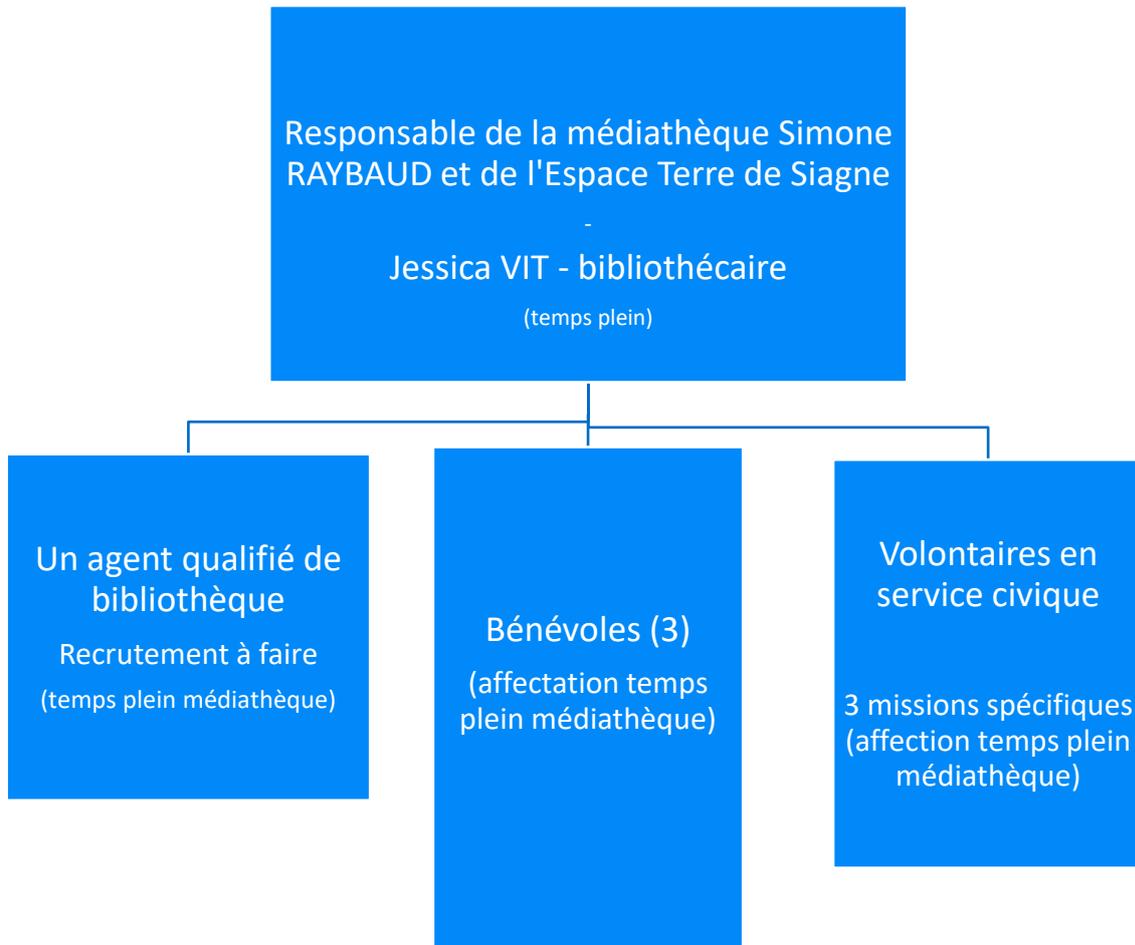
## Les moyens mobilisés

### 5.4 Les moyens humains

➤ *Une équipe qualifiée : une montée en puissance progressive*

Afin de pouvoir à la fois animer dans et hors les murs (scolaires, jeunesse, adultes, petite enfance) et ouvrir la médiathèque au maximum au public, **deux agents qualifiés** permettront de diversifier les services, d'être toujours disponibles, d'organiser le service et les partenariats possibles et répondre aux besoins des usagers et visiteurs. De plus une rotation des horaires et des congés annuels permettra de toujours avoir un agent qualifié disponible dans les locaux. Une montée en puissance progressive est prévue en 2024 et 2025 afin de nous adapter aux besoins.

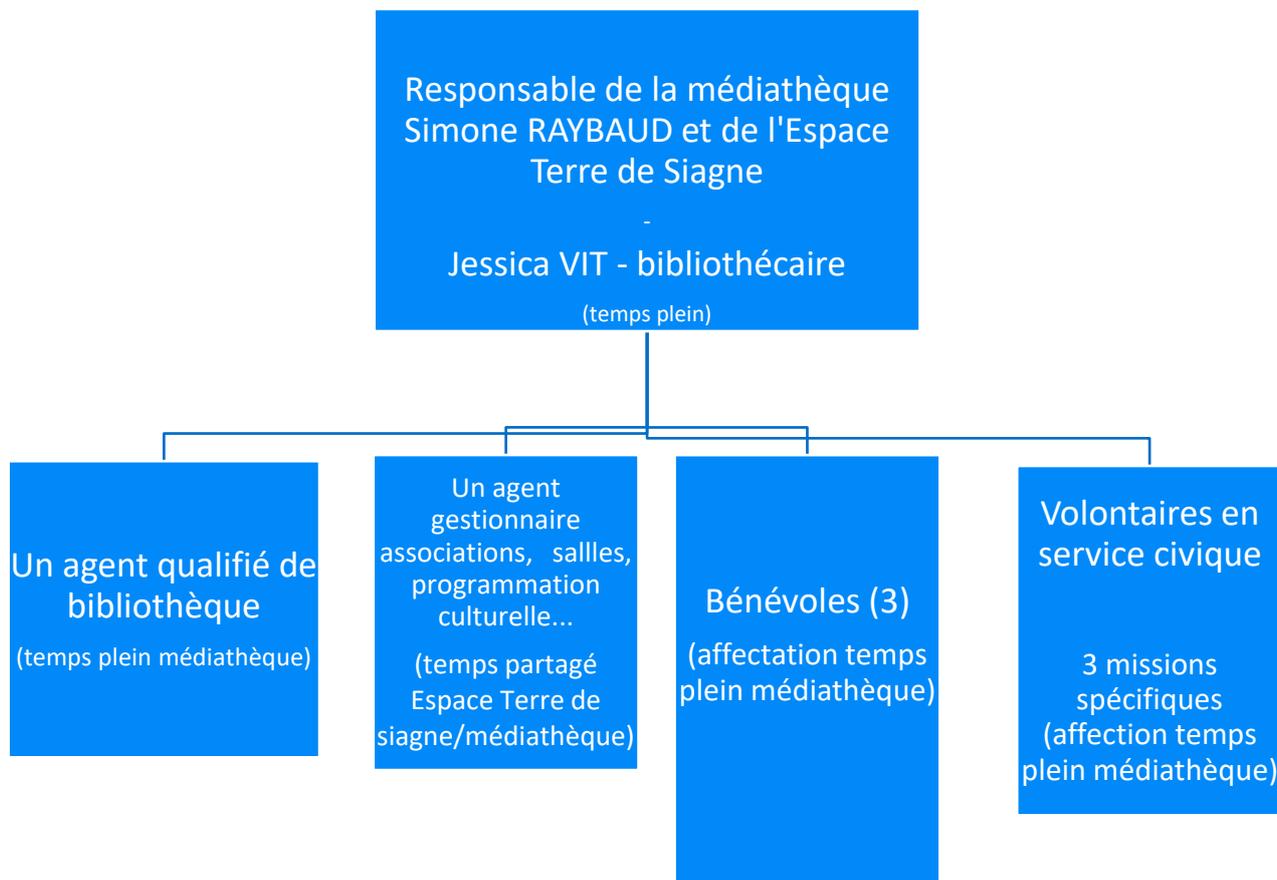
#### Phase 1 : ouverture janvier/février 2024



# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### Phase 2 : montée en puissance 2024/2025



#### ➤ *Les bénévoles*

Une équipe de bénévoles assiste la bibliothécaire depuis de nombreuses années, représentant en 2023, 16 heures de travail par semaine (3 bénévoles) ; la commune fait régulièrement des appels à candidature pour attirer du nouveau bénévolat.

#### ➤ *L'appui de volontaires en Service Civique*

La commune a obtenu en 2021, l'agrément de l'Etat au titre du Service Civique afin de recevoir des jeunes volontaires en service civique.

Neuf missions d'une durée de 6 à 8 mois, dont trois particulièrement destinées au développement des actions de la médiathèque Simone Raybaud et de l'Espace Terre de Siagne sont ouvertes et accueillent des jeunes de 17 à 25 ans (7 accueillis à ce jour) qui viendront compléter l'équipe culturelle :

N°	Thème	Sujet
5	Culture	Animateur culture et loisirs autour de la bibliothèque
7	Solidarité	Contribuer à la solidarité intergénérationnelle
8	Education pour tous	Eduquer aux médias et aux nouveaux usages numériques

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

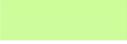
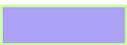
### ➤ *Le partenariat avec l'association Club rural de l'amitié*

Cette association, forte des ses + de 200 adhérents, organise de nombreuses activités toute l'année (hors vacances scolaires). La salle 1 sera affectée au Club rural à 40 % du temps, en complément des activités qui y seront organisées par la médiathèque départementale (60 % du temps).

Une convention d'objectif sera signée avec le Club rural de l'amitié qui proposera ses activités et co-organisera des animations avec la médiathèque Simone Raybaud toute l'année.

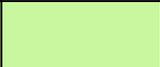
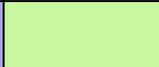
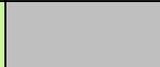
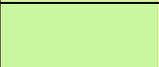
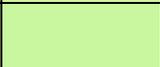
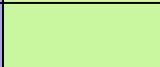
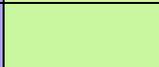
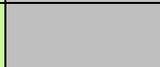
Types d'animation : cours et discussion anglais, Italie (espagnol envisagé), macramé, tricot, jeux, café littéraire, arts de la table ; des cours d'informatique se tiendront dans la salle multimédia (salle 2) et des ateliers de danses traditionnelles dans la salle de danse.

### Planning type d'une semaine en période scolaire – Salle 1

	Club rural de l'Amitié
	Médiathèque Simone Raybaud
	Co-organisation

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>	<i>Dimanche</i>
<i>Matin</i>							
<i>Après-midi</i>							

### Planning type d'une semaine hors période scolaire – Salle 1

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>	<i>Dimanche</i>
<i>Matin</i>							
<i>Après-midi</i>							

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### ➤ La formation des agents, des bénévoles et des volontaires en service civique

Nos agents, comme nos volontaires et bénévoles, assistent à des formations tout au long de l'année, ainsi que l'adjointe à la culture et la directrice générale des services municipaux :

- Nos agents, élus, bénévoles et volontaires en service civique participent chaque année à de nombreuses formations proposées par la médiathèque départementale.
- Jessica VIT, bibliothécaire à 100 %, a suivi des formations d'animation de lecture aux jeunes publics :
  - Avec des conteurs (Françoise DIEP, Luigi Rignanèse, Cécile Bergame)
  - En tapis de lecture et kamishibais (médiathèque départementale)
- Formations à la programmation via les événements culturels coorganisés avec la communauté d'agglomération du pays de Grasse

### 5.5 Les horaires d'ouverture

	Fermé au public – travail interne ou actions hors les murs
	Ouvert au public
	Fermé

#### ➤ **Aujourd'hui**

- BIBLIOTHEQUE : 19 h d'ouverture au public
- BCD : 13 h semaines

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		8h30-12h	9h-12h30	BCD	BCD	9h-13h	
Après-midi		16h-18h	14h-18h	BCD	BCD 16h30-18h30		
<b>Total heures</b>		<b>5h30</b>	<b>7h30</b>	<b>13h (J+V)</b>	<b>2h00</b>	<b>4h00</b>	

#### ➤ **A l'ouverture de la médiathèque Simone RAYBAUD**

- 26 h d'ouverture au public (2 agents TP + volontaires + bénévoles)
- + 2h Accueil des groupes (scolaires, crèche, RAM, centre de loisirs) : vendredi matin

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h	10h-12h	10h	9h-12h	10h-12h	10h	
Après-midi	14h-17h	14h-18h	18h	13h30-18h	14h-18h	18h	
<b>Total heures</b>	<b>6h</b>	<b>6h</b>	<b>8h</b>	<b>7h30</b>	<b>4h</b> + 2h groupes	<b>8h</b>	

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### 5.6 Les moyens financiers

#### ➤ *Le budget acquisition de fonds*

⇒ **Objectif : 2 €/habitant soit 8 000 €/an**

La commune dote chaque année la médiathèque d'un budget de fonctionnement annuel permettant les acquisitions, d'améliorer le fonds :

Description de la nature de la dépense/détails de la dépense	MONTANT PREVISIONN EL 2023	MONTANT PREVISIONN EL 2024	MONTANT PREVISIONN EL 2025	MONTANT PREVISIONN EL 2026
<b>Livres</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>
Fictions adultes et ados	2 000,00 €	1 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Manga et BD Adultes	800,00 €	800,00 €	900,00 €	900,00 €
Documentaires adultes	1 000,00 €	1 000,00 €	900,00 €	900,00 €
Albums jeunesse	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Manga et BD Jeunesse	800,00 €	700,00 €	800,00 €	800,00 €
Premières lectures, romans jeunesse, conte	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Documentaires jeunesse	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
<b>Jeux de société</b>	<b>933,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Revues</b>	<b>567,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
Revue Courrier international	170,00 €			
Revue Kaizen	56,00 €			
Revue lire	49,00 €			
Revue okapi et images doc	162,00 €			
Revue Alpes magazine	50,00 €			
Revue scientifique abonnement à nous la science	80,00 €			

*Nota : l'école, à travers son budget propre, continuera à acquérir des livres pour la bibliothèque de l'école, indépendamment de la médiathèque.*

La médiathèque sollicitera des partenaires financiers en répondant à des appels à projets et lors des demandes de subventions pour l'achat de documents, de matériel d'animations, d'outils informatiques, auprès de la médiathèque départementale, de la DRAC, de la région, du CNIL... Selon les projets (EAC, EMI, développement durable...) la médiathèque peut déposer d'autres demandes de subvention auprès d'organismes publics.

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

### ➤ *Le budget animations*

⇒ **Objectif : 3 €/habitant soit 12 000 €/an**

Le programme d'animations dans et hors les murs suivants sera mis en place progressivement dès 2023 (*le budget 2023 est donc moindre*) et prendra son envol à partir de de l'ouverture de la médiathèque Simone Raybaud en janvier 2024 :

Budgets en € TTC	Nbre/an	Public	Coût intervenants	Coût matériel	TOTAL BP 2023-2024 (projection)
Lecture : conte, tapis de lecture, kamishibaïs, albums	12 72 24 12 12	Familiale Scolaire Périscolaire Crèche RAM	0 €	0 €	0 €
Atelier écriture	4	Adulte	600 €	0 €	600 €
Atelier créatif	12	Tout public	0 €	800 €	800 €
Atelier calligraphie	6	Adulte/ado	800 €	Non fourni	800 €
Contes	2 1	Jeunesse Tout public	3 000 €	0 €	3 000 €
Journée thématique	2	Tout public	1 000 €	200 €	1 200 €
Soirée thématique	1	Tout public	1 000 €	200 €	1 200 €
Café/apéro philo	4	Adulte	800 €	0 €	800 €
Jeux de société	8	Tout public	0 €	800 €	800 €
Goûter philo	10	Jeunesse	300 €	0 €	300 €
Ciné des pitchouns	6	Jeunesse/ados	0	500 €	500 €
Conférence/causerie	6	Adulte	1 200 €	0 €	1 200 €
Ateliers numériques ou scientifiques	10	Ado/adulte/jeunesse	1 500 €	0 €	1 500 €
Comité de lecture	10 6	Adulte Ado	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAUX</b>	<b>100/120 public captif</b>	<b>35 adultes 29 jeunesse 36 tout public 120 public captif</b>	<b>10 200 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>12 700 €</b>

# LE PROJET

## Les moyens mobilisés

La mise en place d'une régie pourra permettre de demander une participation minime pour les animations, afin de financer une partie du matériel.

Grâce aux partenariats, notamment associatifs, des animations intergénérationnelles seront mises en place.

Les volontaires en service civique créeront et animeront des ateliers tout au long de l'année.

La commune adhère au dispositif « cap jeunesse » mis en place par AGIS 06 dans le cadre de l'action nationale France Services. Des conseillers numériques seront sur place 2 demi-journées par mois afin d'aider au numérique. Outre la formation des usagers, habilités « aidants connect » ils assisteront ceux éloignés du numérique dans l'accessibilité à leurs comptes numériques (impôts, Ameli, CAF, pôle emploi...).

# LE PROJET

## Le calendrier

### 6. Le calendrier prévisionnel

La médiathèque Simone RAYBAUD devrait ouvrir en mai 2023 et les associations et le Conservatoire départemental de musique intégreront l'Espace Terre de Siagne en septembre suivant. L'ouverture en milieu d'année, ne nous permettra pas de nous investir dans des grands projets immédiatement ; cependant, il est prévu d'établir une programmation culturelle commune (médiathèque, mairie, associations, CAPG, conservatoire de musique...) dès 2024 afin que les habitants aient une meilleure visibilité des actions de la commune.

Octobre 2023

La "folle semaine"  
d'inauguration de  
l'Espace Terre de  
Siagne (*sans  
ouverture*)

Janvier 2024

**Inauguration et  
ouverture Médiathèque  
Simone Raybaud et  
Espace Terre de Siagne**



Des projets et des partenariats faciles à mettre en place et peu coûteux peuvent cependant être programmés dès l'ouverture du centre culturel. Les projets plus importants ou nécessitant plus d'une année seront programmés dès 2024.

Le calendrier sera ponctué d'animations pérennes (petite jauge) et d'événements occasionnels (grande jauge).

Les actions auprès de l'école, la CAPG (centre de loisirs, crèche, RAM) seront possibles dès l'ouverture. Les premiers partenariats avec les associations peuvent s'organiser au préalable avec beaucoup de souplesse pour réajuster si besoin.

Selon le budget d'animations alloué en 2023 et les subventions obtenues, la médiathèque pourra organiser une programmation culturelle riche dès l'ouverture, afin de promouvoir au mieux l'événement.

# LE PROJET

## Les calendriers

### Calendrier prévisionnel détaillé

<b>1er semestre 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Livraison du bâtiment avril 2023</b></li> <li>◆ Programmation 2eme semestre 2023 (bibliothèque actuelle)</li> <li>◆ Demandes de subventions pour la médiathèque Simone Raybaud</li> <li>◆ Lancement des consultations pour les équipements afin de pouvoir notifier les marchés en octobre 2023</li> <li>◆ Préparation de la programmation 2024 pour la médiathèque</li> <li>◆ Octobre 2023 : la « folle semaine » d'inauguration de l'Espace Terre de Siagne suivi de manifestations ponctuelles jusqu'à l'ouverture en janvier 2024</li> </ul>
<b>2<sup>ème</sup> semestre 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place de la communication de la future médiathèque</li> <li>◆ Promotion de la programmation 2024</li> <li>◆ Annonce de l'ouverture de la médiathèque en janvier 2024</li> <li>◆ Préparation de l'inauguration de la médiathèque</li> <li>◆ Préparation déménagement de la bibliothèque</li> <li>◆ Novembre : recrutement agent qualifié bibliothèque</li> <li>◆ Fermeture bibliothèque municipale fin 2023</li> <li>◆ Déménagement – Installation dans l'Espace Terre de Siagne</li> </ul>
<b>1<sup>er</sup> semestre 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Janvier : Finalisation emménagement médiathèque</li> <li>◆ Janvier/février : inauguration et ouverture médiathèque</li> <li>◆ Janvier : ouverture Espace Terre de Siagne</li> <li>◆ Logistique des événements programmés</li> <li>◆ Avril : renouvellement demande subvention DRAC extension horaires 2025</li> </ul>
<b>2eme semestre 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparation programmation 2025</li> <li>◆ Demandes de subvention collections, matériels, animations 2025</li> <li>◆ Evaluation activité 2024</li> </ul>
<b>1<sup>er</sup> semestre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Logistique des événements programmés</li> <li>◆ Promotion de la programmation du 2eme semestre 2025</li> <li>◆ Demande de subvention et matériel</li> <li>◆ Avril : renouvellement demande subvention DRAC extension horaires 2026</li> </ul>
<b>2eme semestre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparation programmation 2025</li> <li>◆ Demandes de subvention collections, matériels, animations 2025</li> <li>◆ Evaluation activité 2025</li> </ul>
<b>1<sup>er</sup> semestre 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Logistique des événements programmés</li> <li>◆ Promotion de la programmation du 2eme semestre 2026</li> <li>◆ Avril : renouvellement demande subvention DRAC extension horaires 2026</li> <li>◆ Demande de subvention et matériel</li> <li>◆ Avril : renouvellement demande subvention DRAC extension horaires 2026</li> </ul>
<b>2<sup>ème</sup> semestre 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Evaluation globale actions 2023-2026</li> <li>◆ Préparation PCSES 2027-2030</li> </ul>

# LE PROJET

## Les modalités d'évaluation

### 7. Les modalités d'évaluation

#### ✚ Le bilan annuel d'activité

Tous les ans, la médiathèque effectue un rapport d'activité de l'année écoulée retraçant toute l'activité annuelle, les chiffres (fréquentation, budget, analyses comparatives...) et les animations proposées. Un rapport d'activité en ligne est également transmis au ministère de la culture.

La médiathèque se servira de ces éléments pour évaluer chaque année les points forts et faibles et proposer des améliorations, de nouvelles actions.

#### ✚ Les remarques et suggestions du public

Un cahier de remarques ou suggestions ou une boîte à idées seront mis à disposition ;  
Des questionnaires de satisfaction seront distribués lors d'actions et de manière pérenne, mis à disposition des visiteurs et usagers.

#### ✚ Les élus de la commune

La proximité des élus avec les habitants de la commune permet également d'évaluer régulièrement l'impact des actions menées auprès des usagers et visiteurs.

Les différentes commissions municipales thématiques pourront amener un regard extérieur sur les actions et l'implantation de la médiathèque et de l'Espace Terre de Siagne dans le paysage culturel de la commune.

Les réunions de quartiers seront l'occasion d'interroger les habitants à ce sujet.

#### ✚ La démocratie participative

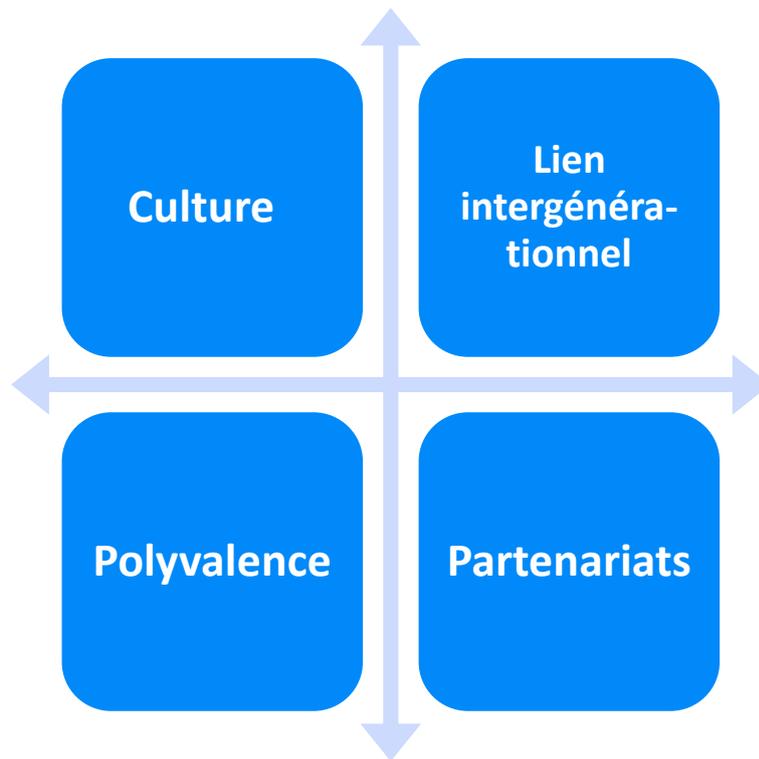
Les instances de la démocratie participative que sont l'assemblée des citoyens, la commission d'éthique, le comité des sages et les comités de quartier pourront également donner leur avis et faire des suggestions d'actions à reconduire ou à initier au sein de la médiathèque Simone RAYBAUD et de l'Espace Terre de Siagne.

#### ✚ Les partenariats

Les échanges réguliers avec les différents partenaires nous permettront de pérenniser, d'améliorer ou mieux cibler les actions menées avec eux (Ecole, CAPG, associations, médiathèque départementale...).

# LE PROJET

## Conclusion



Des projets en cours, qu'il s'agisse de la culture ou du patrimoine, des partenariats avec l'ensemble des forces vives mobilisables, des manifestations montées par nos services, ... la municipalité se donne les moyens de répondre à ce qu'elle attend de la culture :

***Nourrir notre réflexion, notre vie intérieure, apaiser,  
comblar nos attentes, être joyeuse et festive.***

**L'Espace Terre de Siagne et sa médiathèque Simone Raybaud** seront la pierre angulaire permettant de développer de nouvelles pratiques et activités, autour desquelles de nombreux événements et temps forts se grefferont afin de proposer un programme riche et varié au service de nos concitoyens.



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne  
n° 2023-028  
Département des Alpes-Maritimes

SEANCE DU : MERCREDI 12 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 27  
Présents : 19  
Représentés : 8  
Absent : 0  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :  
**06/04/2023**

Date d'affichage :  
**06/04/2023**

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Pierre LARA, Mesdames Marie-Françoise EL HEFNAOUI et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, Adrien VIVES, Marc VAN WAYENBERGE, Alberto DE FARIA, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC, Marc ERETEO et Mesdames Angélique CHATAIN, Valérie PELLERIN, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Claudette GALLET et Augusta ROUQUIER.

**REPRESENTES** : Madame Marie AMMIRATI (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Madame Fabienne MANZONE (Pouvoir à Monsieur Franck OLIVIER), Madame Marie-France LOUET (Pouvoir à Monsieur Thibault DESOMBRE), Madame Sandra NIRANI (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE), Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL), Madame Michèle OTTOMBRE-BORSONI (Pouvoir à Madame Augusta ROUQUIER), Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Madame Angélique CHATAIN), Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Madame Valérie PELLERIN).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Franck OLIVIER.

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Françoise EL HEFNAOUI.

**OBJET** : Extension des heures d'ouverture de la médiathèque Simone Raybaud – demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la dotation générale de décentralisation des bibliothèques.

En 2020, municipalité a souhaité orienter l'Espace Terre de Siagne en redéfinissant ses objectifs et ses missions. La volonté politique de créer un centre culturel polyvalent, véritable tiers-lieu de la commune, a mis en évidence la place de la bibliothèque municipale dans ce nouvel équipement public qui sera livré début 2024 : l'*Espace Terre de Siagne*. La nouvelle médiathèque Simone Raybaud, ouvrira ainsi ses portes au public début 2024.

La commune souhaite développer un plus large accès de sa médiathèque à ses habitants dès son ouverture, ce qui implique l'extension de ses horaires d'ouverture passant de 19 h à 26 h hebdomadaires, ce qui correspond à un accroissement de 36 %. Elle ouvrira 49 semaines au moins par an, contre 46 semaines aujourd'hui.

.../...

## AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_028-DE  
Reçu le 13/04/2023  
Publié le 13/04/2023

Cette extension des horaires répond aux attentes de la population et des structures associatives exprimées au cours d'une séance de l'assemblée des citoyens réunie le 17 septembre 2022 et également aux axes du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) qui sont :

- ◆ Donner accès à la culture à tous et sous toutes ses formes.
- ◆ Servir le vivre ensemble en tant qu'outil de démocratie participative.
- ◆ Favoriser les rencontres et les liens intergénérationnels.
- ◆ Développer l'accès au numérique et les actions multimédia.

Cette extension des horaires permettra une ouverture dans un premier temps :

- Mardi 10h-12h – 14h-18h
- Mercredi 10h –18h
- Vendredi 10h-12h groupes – 14h-18h
- Samedi 10h –18h

Une évolutivité des horaires est envisagée pour nous adapter aux demandes du public : en soirée, des horaires d'été...

Une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC PACA dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, au titre du surcoût occasionné par l'extension des horaires d'ouverture, selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT AGENT SUPPLEMENTAIRE	MONTANT PREVISIONNEL 2023 (2 mois)	Répartition %	MONTANT PREVISIONNEL 2024	Répartition %	MONTANT PREVISIONNEL 2025	Répartition %	MONTANT PREVISIONNEL 2026	Répartition %	MONTANT PREVISIONNEL 2027	Répartition %	MONTANT PREVISIONNEL 2028 (10 mois)	Répartition %
Agent de bibliothèque - 100 % ETP	5 789,00	100%	34 734,00	100%	34 734,00	100%	34 734,00	100%	35 134,00	100%	29 445,00	100%
Etat - DRAC	4 691,20	80%	27 787,20	80%	27 787,20	80%	24 313,80	70%	21 080,40	60%	14 722,50	50%
Commune	1 157,80	20%	6 946,80	20%	6 946,80	20%	10 420,20	30%	14 053,60	40%	14 722,50	50%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER**, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), au titre de l'extension des horaires d'ouverture, une subvention dans le cadre du plan de financement susmentionné, auprès des services de l'Etat-DRAC PACA,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires au financement de cette action seront inscrits au budget 2023 et suivants conformément au plan de financement ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Pour Copie Conforme,  
Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne  
n° 2023-029  
Département des Alpes-Maritimes

SEANCE DU : MERCREDI 12 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 27  
Présents : 19  
Représentés : 8  
Absent : 0  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :  
**06/04/2023**

Date d'affichage :  
**06/04/2023**

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Pierre LARA, Mesdames Marie-Françoise EL HEFNAOUI et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, Adrien VIVES, Marc VAN WAYENBERGE, Alberto DE FARIA, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC, Marc ERETEO et Mesdames Angélique CHATAIN, Valérie PELLERIN, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Claudette GALLET et Augusta ROUQUIER.

**REPRESENTES** : Madame Marie AMMIRATI (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Madame Fabienne MANZONE (Pouvoir à Monsieur Franck OLIVIER), Madame Marie-France LOUET (Pouvoir à Monsieur Thibault DESOMBRE), Madame Sandra NIRANI (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE), Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL), Madame Michèle OTTOMBRE-BORSONI (Pouvoir à Madame Augusta ROUQUIER), Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Madame Angélique CHATAIN), Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Madame Valérie PELLERIN).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Franck OLIVIER.

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Françoise EL HEFNAOUI.

**OBJET** : Acquisition du matériel et du mobilier de la médiathèque Simone Raybaud – demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la dotation générale de décentralisation des bibliothèques et au Département des Alpes-Maritimes pour la création d'une médiathèque.

En 2020, municipalité a souhaité orienter l'Espace Terre de Siagne en redéfinissant ses objectifs et ses missions. La volonté politique de créer un centre culturel polyvalent, véritable tiers-lieu de la commune, a mis en évidence la place de la bibliothèque municipale dans ce nouvel équipement public qui sera livré début 2024 : l'*Espace Terre de Siagne*. La nouvelle médiathèque Simone Raybaud, ouvrira ainsi ses portes au public début 2024.

.../...

## AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_029-DE  
 Reçu le 13/04/2023  
 Publié le 13/04/2023

Cette nouvelle médiathèque implique l'acquisition du matériel et du mobilier permettant son bon fonctionnement :

- ◆ Le mobilier et le matériel des espaces dédiés uniquement à la médiathèque,
- ◆ Le mobilier et le matériel des espaces partagés entre la médiathèque et les autres utilisateurs (associations, conservatoire de musique départemental, autres partenaires...) selon le tableau d'utilisation des surfaces indiqué dans la note explicative.

Pour chaque salle, le montant éligible dépend de la grille d'utilisation des surfaces par la médiathèque Simone Raybaud telle que définie dans la demande de subvention initiale d'intégration de cet espace culturel dans le bâtiment.

Une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC PACA dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, ainsi qu'au Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre du dispositif en faveur de la lecture publique « des médiathèques dynamiques au service du public et des territoires », au titre du matériel et du mobilier à acquérir, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement détaillé			Montants devis H.T.	Montants éligibles (devis x taux usage)
<b>Montant total des dépenses (HT)</b>	<b>Fournisseur devis</b>	<b>Taux usage médiathèque</b>	<b>186 811 €</b>	<b>172 463 €</b>
4.1 Mobilier fixe médiathèque avec banque accueil	Menuiserie Grassoise	100%	96 706 €	96 706 €
4.2 Mobilier mobile médiathèque et signalétique	DPC	100%	43 572 €	43 572 €
4.3.1 Equipement signalétique communication hall d'exposition	Ollivier	80%	8 442 €	6 754 €
4.3.2 Mobilier hall d'exposition	Ollivier + Concept bureau	80%	13 824 €	11 059 €
4.3.3 Mobilier salle de réunion rez-de-chaussée	Ollivier	25%	2 052 €	513 €
4.3.4 Mobilier bureau rez-de-chaussée	Ollivier	100%	1 540 €	1 540 €
4.3.5 Mobilier salle 5 Genevrier 1er étage	Ollivier	40%	3 941 €	1 577 €
4.3.6 Mobilier salles 6 Sauge et 7 Lavande 1er étage	Ollivier	40%	2 674 €	1 070 €
4.3.7 Mobilier salle multimédia 8 Romarin 1er étage	Ollivier	80%	6 194 €	4 955 €
4.3.8 Mobilier salle 9 Thym 1er étage	Ollivier	60%	7 865 €	4 719 €
4.3.9 Mobilier espace rangement médiathèque	Ollivier	100%	1 443 €	1 443 €
4.3.10 Mobilier salle polyvalente rez-de-chaussée	Ollivier	25%	14 533 €	3 633 €
4.3.11 Mobilier salle 4 Violette 1er étage	Ollivier	30%	864 €	259 €
4.3.12 Equipements divers (local entretien+paperboard+corbeil	Ollivier	25%	1 460 €	365 €
4.3.13 Livraison - montage	Ollivier	50%	2 700 €	1 350 €
			<b>Taux sur base éligible</b>	<b>Montant H.T. éligible</b>
<b>Ressources (financement extérieur)</b>			<b>57%</b>	<b>98 986 €</b>
Etat - Direction Régionale des Affaires culturelles			40%	68 986 €
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes			17% <i>maximum 30000€</i>	30 000 €
Reste à charge de la commune			<b>43%</b>	
			<b>Taux sur base coût réel</b>	
<b>Reste à charge de la commune HT</b>			<b>47%</b>	<b>87 825 €</b>
Préfinancement TVA 20 %				37 362 €
Reste à charge de la commune TTC				125 188 €
Remboursement FCTVA (16,404%) sur total				30 644 €
<b>Reste à charge de la commune NET</b>			<b>42%</b>	<b>94 543 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER**, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), pour l'équipement et le mobilier nécessaire au bon fonctionnement de la médiathèque Simone Raybaud, une subvention selon le plan de financement susmentionné, auprès des services de l'Etat-DRAC PACA.

.../...

**AR Prefecture**

006-210601183-20230412-2023\_029-DE  
Reçu le 13/04/2023  
Publié le 13/04/2023

~~DE SOLLICITER~~, dans le cadre du dispositif en faveur de la lecture publique « des médiathèques dynamiques au service du public et des territoires », du fait de la création de la médiathèque Simone Raybaud, pour l'équipement et le mobilier nécessaire à son bon fonctionnement, une subvention selon le plan de financement susmentionné, auprès des services du Département des Alpes-Maritimes.

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires au financement de cette action seront inscrits au budget 2023 et suivants conformément au plan de financement ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>*

*Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.*

Pour Copie Conforme,  
Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne  
n° 2023-030  
Département des Alpes-Maritimes

SEANCE DU : MERCREDI 12 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 27  
Présents : 19  
Représentés : 8  
Absent : 0  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :  
06/04/2023

Date d'affichage :  
06/04/2023

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Pierre LARA, Mesdames Marie-Françoise EL HEFNAOUI et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, Adrien VIVES, Marc VAN WAYENBERGE, Alberto DE FARIA, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC, Marc ERETEO et Mesdames Angélique CHATAIN, Valérie PELLERIN, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Claudette GALLET et Augusta ROUQUIER.

**REPRESENTES** : Madame Marie AMMIRATI (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Madame Fabienne MANZONE (Pouvoir à Monsieur Franck OLIVIER), Madame Marie-France LOUET (Pouvoir à Monsieur Thibault DESOMBRE), Madame Sandra NIRANI (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE), Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL), Madame Michèle OTTOMBRE-BORSONI (Pouvoir à Madame Augusta ROUQUIER), Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Madame Angélique CHATAIN) et Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Madame Valérie PELLERIN).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Franck OLIVIER.

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Françoise EL HEFNAOUI.

**OBJET** : Informatisation de la médiathèque Simone Raybaud – demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la dotation générale de décentralisation des bibliothèques et au Département des Alpes-Maritimes pour la création d'une médiathèque.

En 2020, municipalité a souhaité orienter l'Espace Terre de Siagne en redéfinissant ses objectifs et ses missions. La volonté politique de créer un centre culturel polyvalent, véritable tiers-lieu de la commune, a mis en évidence la place de la bibliothèque municipale dans ce nouvel équipement public qui sera livré début 2024 : l'*Espace Terre de Siagne*. La nouvelle médiathèque Simone Raybaud, ouvrira ainsi ses portes au public début 2024.

.../...

## AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_030-DE  
 Reçu le 13/04/2023  
 Publié le 13/04/2023

Les services prévus dans cette nouvelle médiathèque implique l'acquisition de matériel informatique et multimédia permettant son bon fonctionnement :

- ◆ Permettre le fonctionnement du service de lecture publique,
- ◆ Mettre à disposition du public un espace multimédia pour l'accès aux outils informatiques, à internet,
- ◆ Mettre à disposition de nos partenaires du matériel adapté aux nouveaux usages,
- ◆ Former tous les publics à l'utilisation de l'outil informatique,
- ◆ Proposer des animations autour du multimédia.

Une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC PACA dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, ainsi qu'au Département des Alpes-Maritimes dans le cadre du dispositif départemental en faveur de la lecture publique « des médiathèques dynamiques au service du public et des territoires », selon le plan de financement suivant :

<b>Plan de financement détaillé</b>			
		Montants devis H.T.	Montants retenus (devis x taux)
<b>Montant total des dépenses (HT)</b>	<b>Taux usage médiathèque</b>	<b>31 869 €</b>	<b>31 869 €</b>
4.1 PC portables (8 publics - 3 agents)	100%	9 899,60 €	9 899,60 €
Logiciel microsoft business 365 pour agents (3)	100%	378,00 €	378,00 €
Ecrans agents (3)	100%	629,88 €	629,88 €
Claviers agents (3)	100%	124,89 €	124,89 €
Souris agents (3)	100%	42,39 €	42,39 €
Tablettes salle multimédia (8)	100%	2 692,51 €	2 692,51 €
Chariot de stockage et recharges PC et tablettes (1)	100%	1 799,00 €	1 799,00 €
TV (1)	100%	260,46 €	260,46 €
Chariot TV (1)	100%	870,79 €	870,79 €
Scanner code barre (2)	100%	416,58 €	416,58 €
Casques (20)	100%	915,80 €	915,80 €
Lecteur DVD Blue Ray (1)	100%	91,63 €	91,63 €
Enceintes portables (2)	100%	231,58 €	231,58 €
Housses pour PC portables (11)	100%	118,69 €	118,69 €
Coques pour tablettes (8)	100%	200,00 €	200,00 €
Housses pour tablettes (8)	100%	166,32 €	166,32 €
Stylets pour tablettes (4)	100%	396,68 €	396,68 €
Câbles HDMI divers (41,58+49,92+62,37+65€)	100%	218,87 €	218,87 €
Chargeurs supplémentaires (41,58+83,26€)	100%	124,84 €	124,84 €
Vidéoprojecteurs (3)	100%	1 857,67 €	1 857,67 €
Support plafonds vidéoprojecteurs (2)	100%	374,88 €	374,88 €
Caméra visio-conférence (1)	100%	849,00 €	849,00 €
	<i>Sous-total devis 1</i>	<i>22 660,06 €</i>	<i>22 660,06 €</i>
4.2 Wifi professionnel - achat - installation	100%	2 558,64 €	2 558,64 €
4.3 Wifi public	100%	866,66 €	866,66 €
4.4 Boucle malentendants	100%	5 563,77 €	5 563,77 €
4.5 Compteur de passages	100%	220,00 €	220,00 €
	<b>Taux</b>		<b>Montants H.T.</b>
<b>Ressources (financement extérieur)</b>	<b>80%</b>		<b>25 495 €</b>
Etat - Direction Régionale des Affaires culturelles	50%		15 935 €
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	30%		9 561 €
<b>Reste à charge de la commune HT</b>	<b>20%</b>		<b>6 374 €</b>
Préfinancement TVA 20 %			6 374 €
<b>Reste à charge de la commune TTC</b>			<b>12 748 €</b>
Remboursement FCTVA (16,404%) sur total			5 228 €
<b>Reste à charge de la commune NET</b>	<b>24%</b>		<b>7 520 €</b>

.../...

AR Prefecture

006-210601183-20230412-2023\_030-DE  
Reçu le 13/04/2023  
Publié le 13/04/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER**, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), pour l'équipement informatique et multimédia nécessaire au bon fonctionnement de la médiathèque Simone Raybaud, une subvention dans le cadre du plan de financement susmentionné, auprès des services de l'Etat-DRAC PACA.
- **DE SOLLICITER**, dans le cadre du dispositif départemental en faveur de la lecture publique « des médiathèques dynamiques au service du public et des territoires », pour l'équipement informatique et multimédia nécessaire au bon fonctionnement de la médiathèque Simone Raybaud, une subvention dans le cadre du plan de financement susmentionné, auprès des services du Département des Alpes-Maritimes.
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires au financement de cette action seront inscrits au budget 2023 et suivants conformément au plan de financement ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>*

*Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.*

Pour Copie Conforme,  
Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne  
n° 2023-031  
Département des Alpes-Maritimes**

**SEANCE DU : MERCREDI 12 AVRIL 2023**

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 27  
Présents : 19  
Représentés : 8  
Absent : 0  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :  
**06/04/2023**

Date d'affichage :  
**06/04/2023**

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Pierre LARA, Mesdames Marie-Françoise EL HEFNAOUI et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, Adrien VIVES, Marc VAN WAYENBERGE, Alberto DE FARIA, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC, Marc ERETEO et Mesdames Angélique CHATAIN, Valérie PELLERIN, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Claudette GALLET et Augusta ROUQUIER.

**REPRESENTES** : Madame Marie AMMIRATI (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Madame Fabienne MANZONE (Pouvoir à Monsieur Franck OLIVIER), Madame Marie-France LOUET (Pouvoir à Monsieur Thibault DESOMBRE), Madame Sandra NIRANI (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE), Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL), Madame Michèle OTTOMBRE-BORSONI (Pouvoir à Madame Augusta ROUQUIER) et Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Madame Angélique CHATAIN), Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Madame Valérie PELLERIN).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Franck OLIVIER.

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Françoise EL HEFNAOUI.

**OBJET** : Acquisition de collections tous supports pour la médiathèque Simone Raybaud – demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la dotation générale de décentralisation des bibliothèques et au Département des Alpes-Maritimes au titre de l'enrichissement du fonds documentaire.

En 2020, la municipalité a souhaité orienter l'Espace Terre de Siagne en redéfinissant ses objectifs et ses missions. La volonté politique de créer un centre culturel polyvalent, véritable tiers-lieu de la commune, a mis en évidence la place de la bibliothèque municipale dans ce nouvel équipement public qui sera livré début 2024 : l'Espace Terre de Siagne. La nouvelle médiathèque Simone Raybaud, ouvrira ainsi ses portes au public début 2024.

.../...

**AR Prefecture**

006-210601183-20230412-2023\_031-DE  
 Reçu le 13/04/2023  
 Publié le 13/04/2023

Cette nouvelle médiathèque implique, après désorbage en collaboration avec la médiathèque départementale, le renouveau de ses collections en mettant en avant des fonds spécifiques sur :

- La démocratie participative,
- L'environnement : les énergies, le réchauffement climatique, la biodiversité, l'agriculture biologique, l'alimentation biologique...
- La culture musicale : en lien avec le conservatoire départemental de musique présent dans les locaux,
- La solidarité, la citoyenneté et la cohésion sociale : tissu associatif, CCAS, lien intergénérationnel.

Une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC PACA dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, ainsi qu'au Département des Alpes-Maritimes dans le cadre du dispositif départemental en faveur de l'enrichissement du fonds documentaire, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement détaillé 2023-2025					2023	2024	2025
					HT	HT	HT
<b>BUDGET GLOBAL ANNUEL</b>					<b>7 493,98 €</b>	<b>7 499,97 €</b>	<b>7 499,97 €</b>
<b>Livres - acquisitions</b>					<b>6 161,14 €</b>	<b>5 687,20 €</b>	<b>5 687,20 €</b>
Fictions adultes et ados					1 895,73 €	1 516,59 €	1 421,80 €
Manga et BD Adultes					758,29 €	758,29 €	853,08 €
Documentaires adultes					947,87 €	947,87 €	853,08 €
Albums jeunesse					663,51 €	663,51 €	663,51 €
Manga et BD Jeunesse					758,29 €	663,51 €	758,29 €
Premières lectures, romans jeunesse, conte					379,15 €	379,15 €	379,15 €
Documentaires jeunesse					758,29 €	758,29 €	758,29 €
<b>Jeux - acquisitions</b>					<b>777,50 €</b>	<b>833,33 €</b>	<b>833,33 €</b>
Revue - acquisitions					555,34 €	979,43 €	979,43 €
<b>Montant total HT</b>					<b>7 493,98 €</b>	<b>7 499,96 €</b>	<b>7 499,97 €</b>
Livres (TVA 5,5% déduite)					6 161,14 €	5 687,20 €	5 687,20 €
Jeux (TVA 20 % déduite)					777,50 €	979,43 €	833,33 €
Revue (TVA 2,1 % déduite)					555,34 €	833,33 €	979,43 €
	<b>Taux</b>						
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Durée</b>	<b>Financement</b>	<b>Financement</b>	<b>Financement</b>
<b>Ressources (financement extérieur)</b>	<b>80%</b>	<b>70%</b>	<b>50%</b>		<b>5 995,18 €</b>	<b>5 249,98 €</b>	<b>3 749,98 €</b>
Etat - Direction Régionale des Affaires culturelles (versés en 1 seule fois)	50%	50%	50%	3 ans	3 746,99 €	3 749,98 €	3 749,98 €
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (max 5K€) répartis sur 2 ans (50 % 2 tranches)	30%	20%	-	1 an 50 % en 2 tranches	2 248,19 €	1 499,99 €	- €
<b>Reste à charge de la commune HT</b>	<b>20%</b>	<b>30%</b>	<b>50%</b>		<b>1 498,80 €</b>	<b>2 249,99 €</b>	<b>3 749,98 €</b>
TVA					506,02 €	500,04 €	500,03 €
<b>Reste à charge de la commune TTC</b>					<b>2 004,82 €</b>	<b>2 750,02 €</b>	<b>4 250,02 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER**, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), pour l'acquisition de collections tous supports pour la médiathèque Simone Raybaud, une subvention dans le cadre du plan de financement susmentionné, pour une durée de 3 années, auprès des services de l'Etat-DRAC PACA.
- **DE SOLLICITER**, dans le cadre du dispositif départemental en faveur de la lecture publique, pour l'enrichissement du fonds documentaire de la médiathèque Simone Raybaud, une subvention dans le cadre du plan de financement susmentionné, auprès des services du Département des Alpes-Maritimes.

.../...

**AR Prefecture**

006-210601183-20230412-2023\_031-DE

Reçu le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires au financement de cette action seront inscrits au budget 2023 et suivants conformément au plan de financement ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>*

*Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.*

Pour Copie Conforme,  
Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :